

# CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 66 - novembre 2020-janvier 2021

16<sup>e</sup> année

Prix libre



d'après une affiche murale de l'atelier populaire à Toulouse 1968

## Victoire à Roybon

« Enfin Pierre part en vacances. La compagnie Pierre & Vacances a abandonné son projet de complexe touristique Center Parcs à Roybon. À la bonne heure ! C'est une victoire de taille dans la lutte contre la destruction de notre monde et du vivant qui l'habite ; une victoire qui en appelle d'autres. Déjà parce que Pierre & Vacances a d'autres projets du même acabit en France et ailleurs, et ensuite parce que la cohorte de ceux qui considèrent le monde comme un ensemble de ressources à exploiter, au mépris de la vie, ne se limite pas à Pierre & Vacances et à leurs soutiens. »

Communiqué de la Coordination Center Parcs, Ni Ici Ni Ailleurs, réunissant des opposants aux projets de Roybon (38), de Poligny (39), du Rousset (71) et des Bois Francs (27).



## Logements vides : ça suffit !

Le syndicat de la Montagne Limousine vient de publier une première brochure sur la question des biens vacants : clair et bien documenté cet ouvrage peut aider à agir contre la plaie des maisons vides ou des terres incultes, quand des personnes désireuses de s'installer par chez nous ne trouvent pas chaussure à leur pied.

À travers différents exemples, il détaille certaines procédures juridiques qui peuvent permettre de passer outre la sacro-sainte propriété privée. À mettre entre les mains de tous les habitants, conseillers municipaux notamment, qui souhaitent que leur commune continue d'accueillir de nouveaux arrivants.

## Néonicotinoïdes

Ces insecticides dits « tueurs d'abeilles », sont interdits depuis 2018. Mais plus vraiment depuis le 6 octobre 2020, Barbara Pompili ayant fait valider le principe d'une « dérogation à cette interdiction » pour permettre à la filière de la betterave sucrière de pulvériser de nouveau ce type d'insecticide, sur un demi millions d'hectares, du sud de Paris jusqu'à la Picardie.

La raison invoquée par les lobbies du sucre : cette année, l'arrivée massive et précoce de pucerons, favorisée par un hiver très doux, a provoqué la jaunisse des plants de betteraves. L'année prochaine, un insecticide systémique enrobera les semences de betteraves et, puceron ou pas, les sols et la chaîne alimentaire seront imbibés de poison.

## Pollution minière dans le Gard

Quatre ans d'attente pour les riverains des villages de Tornac, Thoiras et Saint-Félix-de-Pallières et l'Association pour la dépollution des anciennes mines de la Vieille montagne (ADAMVM) qui ont reçu la décision concernant leurs plaintes déposées en mars 2016 (une cinquantaine de plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui et empoisonnement des eaux, leur sang contient des taux anormalement élevés d'arsenic, de plomb ou de cadmium).

Le pôle de santé publique de Marseille a classé « sans suite » toutes les plaintes. Le message a le mérite d'être clair : il faut mettre fin à cette enquête avant qu'elle ne commence !

## À la Croisière

L'association Zones Rurales A Défendre à la Croisière (ZRAD à La Croisière) vient de mettre en place un site internet pour informer les citoyens, les acteurs associatifs et politiques d'un problème très important d'artificialisation des sols impactant fortement l'environnement et l'agriculture dans le quadrant sud-est de l'échangeur de la Croisière (nord-est haute-vienne/nord-ouest creuse) :

<https://zradlacroisiere23.wordpress.com/>

## La première usine de cyanuration de Guyane

Le préfet a autorisé la compagnie minière Auplata à utiliser du cyanure pour traiter l'or dans la première usine de ce type en Guyane. Sur la commune de Saint-Elie, cette usine, construite en partie par une filiale de Vinci, avec l'aide d'un crédit d'impôt de l'État de 5,8 millions d'euros, met en danger les milieux naturels et la santé des populations.

Guyane Nature Environnement a saisi le tribunal administratif pour tenter d'empêcher l'usine de fonctionner.

Enfin, selon Guyane Nature Environnement : « ce projet est observé de près par les multinationales qui investissent sur le territoire, comme les promoteurs du projet Montagne d'Or ou de celui d'Espérance, et qui envisagent l'utilisation de ce même procédé ».

## Cellule « Demeter »

La marque de l'agriculture biodynamique Demeter porte plainte pour usage illicite de son nom. Et 13 organisations réclament toujours la dissolution de cette cellule de la gendarmerie nationale (Cf Creuse Citron n° 65).

## Qui n'a pas son masque ?

Début septembre, l'équipe de Creuse-Citron a diffusé, sur les marchés notamment, une invitation à discuter du port du masque obligatoire (voir p.13).

Une trentaine de personnes d'horizons divers se sont donc retrouvées pour tâcher d'y voir plus clair : masque ou pas masque, quand, où, pourquoi, comment... ? Le sentiment de traverser une période politiquement étouffante était largement partagé et d'autres rendez-vous ont eu lieu, aux abords du marché de Felletin puis de Bourganeuf, pour tâcher d'ouvrir un espace de discussion et de réflexion sur le sujet. Pour l'heure, la pluie a eu raison de ces initiatives, et la situation se complique.

## Beaucoup de questions et quelques certitudes



APRÈS DES SEMAINES de chiffres et de statistiques, de propos dramatiques et de reportages spectaculaires, de déclarations infantilisantes sur l'air de « puisque vous n'êtes pas sages, nous allons devoir sévir », le pays est à nouveau confiné.

Que faire ? Sinon constater l'impasse d'une société sans mesure, engluée dans la promiscuité des grandes agglomérations, rendue incapable, en temps normal, et plus encore en temps d'épidémie, de maintenir en son sein les conditions d'une vie décente.

Politiquement, nous faisons face à une tentative de prolonger un modèle social à bout de souffle, qui passe par la refonte de pans entiers de notre vie quotidienne et s'appuie sur les tendances les plus détestables parmi celles déjà à l'œuvre : le gouvernement par la peur, et le monde sans contact. C'est ce que le discours dominant, jamais à cours de récupération de mots à la mode, nomme désormais « résilience ». La question du masque en deviendrait presque anecdotique, s'il n'était pas désormais imposé aux enfants de 6 ans et à tout un chacun même en rase campagne. « Le virus nous a appris que rien n'est à exclure » disait le porte parole du gouvernement début octobre.

Autrement dit : tout est permis !

À l'heure où ce qui reste de nos libertés individuelles est mis à mal en l'espace d'une journée, après un discours présidentiel d'une vingtaine de minutes, notre réaction ne peut qu'être la révolte.

Cette révolte ne se manifesterait pas à travers des gestes spectaculaires, mais par le questionnement constant et obstiné de l'autorité et de ses nouvelles formes de coercition. Nous n'avons pas la prétention de savoir quelle est la meilleure façon de gérer une alerte sanitaire, ni d'en évaluer précisément la gravité, d'autant plus que même le monde médical n'est pas unanime sur des questions aussi importantes que le port du masque, les modalités du confinement, ou la recherche de l'immunité collective. Mais nous refusons d'accepter en silence les sommations d'une classe dirigeante malhonnête, présomptueuse et incompétente.

Au milieu de tant de peur et de confusion, nous revendiquons la faculté d'affirmer un certain nombre de constats, avec lucidité et certitude :

- que la crise économique – conséquence non de la pandémie mais des mesures prises pour la contrecarrer – aura des effets calamiteux pour les petites et moyennes entreprises, aux seuls bénéfices des colosses de l'économie mondiale ; et menace la survie de milliers de personnes.

- que la question écologique a été très vite effacée de l'agenda poli-

tique, où il avait fallu des décennies de combats pour l'inscrire ;

- que la ségrégation prolongée et l'état de peur permanente auxquels l'humanité est confrontée vont avoir un impact psychologique et social global que personne n'est aujourd'hui capable d'évaluer ;

- que la délégation des pleins pouvoirs à l'exécutif, proclamée par l'état d'urgence, va servir entre autres à lancer de grands chantiers tel que celui de la 5G, qui nécessiterait un débat bien plus approfondi ;

- et que, une fois éradiqué le virus du moment au prix de toutes ces dévastations, nous n'aurons pas pour autant éliminé tant d'autres causes de maladies, de souffrances et de mortalité : autrement dit, nous allons tous mourir de toute façon.

Alors la question que nous posons à nos lecteurs, s'ils veulent se creuser le citron en attendant le prochain numéro, est la suivante : allons-nous vraiment accepter tout cela sans broncher ?

Devant l'état de délabrement social, politique et culturel du monde qui est le nôtre, on voit malheureusement mal comment échapper à toutes sortes de violences : la pandémie en est une, la multiplication des attentats en est une autre, comme l'autoritarisme des pouvoirs publics.

Combien nous attendent encore ? Et surtout comment penser les tempêtes qui s'annoncent, comment infléchir les souffrances, les angoisses et les deuils à venir pour se maintenir du côté de la vie ? Quels risques sommes-nous prêts à prendre pour ne pas renoncer à un horizon désirable ?

Verra-t-on, comme au temps des grandes pestes, surgir la danse, le carnaval, le chahut et la fête, comme un pied de nez à la mort qui rôde ?

Commencera-t-elle, la décrue des grandes métropoles, qui se révèlent pour ce qu'elles sont, à savoir des espaces trop peu propices à la vie sur terre ? La maladie est là, des gens en meurent et en mourront encore mais si nous renonçons, en plus, à ce qui peut faire le sel de l'existence, à l'effort vers une vie plus juste et plus libre, nous aurons vraiment tout perdu.

Et nous qui nous employons, avec bonheur parfois, à habiter et à faire vivre ce qui reste de campagne, sommes nous capables d'accueillir en nombre celles et ceux que la nécessité y conduirait, à commencer par les plus démunis ? Peut-être est-il temps de s'atteler sérieusement à ces questions : nous pourrions avoir à y répondre avant longtemps.

ENRICO ET DAVID

## Appel à constitution d'un comité de soutien pour Yolande



Nous associations (RESF23, Amnesty International Creuse, Secours Populaire 23 ), citoyens.nes, élus.es, soutenons Yolande Makanda dans son combat pour obtenir le droit de rester vivre en Creuse malgré l'OQTF (Obligation à quitter le territoire français) qu'elle a reçue le 13 septembre.

### Mais quelle est la situation de Yolande ?

Nous connaissons, accompagnons et apprécions Yolande depuis octobre 2016. Yolande est arrivée dans notre département (Creuse) en octobre 2016, l'association Halte Femmes l'ayant orientée vers le Centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Guéret pour une mise à l'abri suite à des violences graves qu'elle avait subies car repérée, abusée et contrainte par une organisation de proxénétisme et de prostitution.

Yolande a quitté sa ville natale Kinshasa, pour suivre un homme dont elle était amoureuse. Cet homme lui a fait croire qu'elle pourrait travailler en France comme infirmière, métier qu'elle exerçait au Congo et qu'elle gagnerait beaucoup mieux sa vie. Pour réaliser ce projet, Yolande a dû laisser derrière elle ses trois enfants et sa famille persuadée qu'ils arriveraient en France dans un second temps. Son rêve s'est alors très vite transformé en cauchemar. Séquestrée, violée, abusée, violentée, droguée, elle a vécu l'enfer durant plus de quatre mois dans un pavillon du Val d'Oise. Lorsqu'elle a réussi à s'enfuir, elle a été accueillie par deux associations parisiennes Halte femmes et l'Amicale du Nid. Lorsqu'elle a cherché à avoir des nouvelles de ses trois jeunes enfants, de sa mère et de son jeune frère embauché comme chauffeur par le réseau, tous avaient disparu. La Croix Rouge internationale basée au Congo atteste dans un courrier récent ne pas avoir pu retrouver de traces d'aucun des siens.

Yolande a donc été orientée par ces associations vers le CAO de Guéret. Malgré son récit de vie douloureux et traumatique, Yolande a été déboutée du droit d'asile en novembre 2017. Seule, sans ressources et ne pouvant exercer son métier sans équivalence en France, elle a dû pour survivre, se résoudre à subir à nouveau la prostitution. Participant à des ateliers proposés par Intermède 23, un lieu d'accueil de jour pour les femmes victimes de violences, elle a, lors d'un atelier d'écriture, pu dire ce qu'elle subissait malgré elle, et ce depuis des mois. Cela ne l'a pas empêchée d'être extrêmement active et dynamique au sein d'une association caritative, le Secours Populaire et également présente et moteur aux ateliers proposés par Intermède 23 (CAC).

Dans ce contexte particulier, Yolande a été pressentie par l'association creusoise agréée (CAC Intermède23) pour « bénéficiaire » du parcours de sortie de la prostitution (PSP). Elle a donc accepté de s'immerger à nouveau dans sa vie passée et présente pour en faire, comme l'exige le « protocole » un dossier objectivant ce qu'elle avait subi, la Traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles (TEHES).

La préfecture a rejeté sans justification sa demande et a refusé de proposer le dossier en commission ce qui est le préalable pour accéder au parcours de sortie de la prostitution et donc à une autorisation de séjour de 4 fois 6 mois. Depuis Yolande survit dans l'espoir d'une régularisation pour raison humanitaire (article L313-14 du CESEDA).

Aujourd'hui, 18 mois après cette démarche, elle est accueillie par un couple creusois ; soutenue et appréciée, elle propose de mettre en place un projet professionnel dans le maraîchage, viable et remarquable d'intelligence, de pertinence et de solidarité : une table d'hôtes cuisine du monde, Yolande sachant très bien cuisiner et du maraîchage sur une parcelle de bonne terre pour y cultiver des légumes congolais, entre autres ! Pour ancrer son projet, une formation BEPA maraîchage au lycée agricole d'Ahun est prévue.

L'OQTF qu'elle a reçue le 13 septembre met fin à tous ses espoirs d'une vie choisie et pleine de sens, en étant entourée des gens qu'elle aime.

Alors que la Creuse a besoin de jeunesse et de bras et que le projet de vie de Yolande est un plus pour nous tous, alors que retourner dans son pays la mettrait à nouveau en danger, alors qu'elle est toujours sans nouvelle des siens et craint le pire pour eux.

Nous, associations, citoyens.nes et élus.es, ne pouvons laisser faire ! Alors que le gouvernement dit vouloir combattre la situation des femmes victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles (Loi du 13 avril 2016).

Nous, associations, citoyens.nes et élus.es, disons que ce discours ne doit pas être uniquement sur le papier et que la France doit prendre ses responsabilités pour la protéger !

Nous, associations, appelons toutes celles et ceux qui pensent que mettre en danger Yolande est préjudiciable pour toutes celles qui comme elle ont le courage de vouloir vivre libres et disposer de leurs corps, à rejoindre le comité de soutien que nous lançons.

Nous, associations appelons les citoyens.nes, les élus.es, à la soutenir dans son combat pour sa régularisation.

*Pour vous tenir informé de l'évolution de la situation, si besoin de participer à toutes actions de soutien (rassemblement, pétition...) et de montrer à Yolande qu'elle n'est pas seule : rejoignez le comité de soutien en vous inscrivant à l'adresse mail : [comitedesoutienyolande@gmail.com](mailto:comitedesoutienyolande@gmail.com), en y indiquant vos coordonnées, nom, adresse mail, numéro de téléphone et n'hésitez pas à diffuser au maximum notamment auprès de vos élus.es !*

MERCI POUR ELLE.

Fin octobre, au moment où nous mettons en page cet appel, l'affaire est au point mort. La préfète n'a pas répondu à la demande de rendez-vous, 130 personnes environ ont rejoint le Comité de soutien ; l'avocate de Yolande a déposé un recours gracieux auprès de la préfecture.

## Affaires sociales, affaires bancales ?

*Nous publions ci-dessous une lettre ouverte envoyée par des familles d'accueil creusoises regroupées dans le collectif Creuse et accueil serein de l'enfant.*

### À tous ceux qui pensent que tout va bien au sein du Conseil départemental de la Creuse

#### Un service chargé de secourir les individus parmi les plus fragiles de notre société peut-il être maltraitant ?

Le Pôle cohésion sociale, Direction de l'enfance, de la famille et de la jeunesse (DEFJ) du Conseil départemental de la Creuse (CD23), malmène les enfants qui lui sont confiés et ses travailleurs sociaux.

Les dysfonctionnements de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), service du DEFJ, relèvent-ils d'un choix politique des élus au CD23 ou sont-ils la conséquence du mode managérial de l'ASE sans écoute ni bienveillance ? \*

Les enfants confiés au CD23 ne sont pas tous remis entre les mains des professionnels les plus susceptibles de leur apporter le soutien dont ils ont besoin mais sont « placés » là où un hébergement est possible.

Il n'y a pas adéquation entre les besoins fondamentaux de chaque enfant et les capacités du travailleur social accueillant.

Alors que le département est censé le secourir, l'enfant, déjà fragilisé à son arrivée, peut être mis en difficulté par des conditions de vie inappropriées à son besoin d'accueil individualisé.

Comment s'épanouir, se re-construire, dans un tel environnement si, en plus, la personne chargée de le soutenir, de lui prodiguer aide et bienveillance, est elle-même mise à mal par son employeur ?

Les assistants familiaux qui accueillent les enfants confiés au CD23 sont des travailleurs pauvres corvéables à souhait.

Si ces conditions de travail sont « admises » comme inhérentes au métier, il n'est pas admissible que s'y ajoute une gestion du service qui fragilise les accueillants familiaux.

Par exemple, des assistants familiaux sont laissés volontairement sans aucun accueil durant quelques mois avant, parfois, d'être licenciés.

Parallèlement, d'autres se voient confier plus d'enfants que les textes l'y autorisent (maximum autorisé 3 enfants ; réalité 4 enfants confiés, voire plus). Il en résulte un abatement moral et financier pour les assistants familiaux auxquels l'ASE ne confie pas d'enfant.

D'autres assistants familiaux s'épuisent, à cause du surnombre, à tenter de répondre aux besoins de chacun des enfants accueillis.

#### Oui, la maltraitance institutionnelle existe en Creuse.

Pour que les enfants reçoivent une aide appropriée à leurs besoins ; Pour que les travailleurs du social puissent correctement et fièrement remplir leur mission ; la commande d'un audit sur l'Aide Sociale à l'Enfance de Creuse est incontournable. Madame Simonet, en tant que présidente du CD23, prenez-vous la mesure de l'urgence à faire une analyse des pratiques des services ASE avant que le département ne fasse la une des journaux nationaux non pour la qualité de son cadre de vie mais en raison d'un « fait divers » concernant un enfant qui vous aura été confié ?

10 OCTOBRE 2020

\* Nous mentionnons ici deux points cruciaux mais il existe d'autres problèmes organisationnels au sein de l'ASE.

Depuis le 10 octobre cette lettre a été envoyée : à la présidente du CD 23, à son vice-président chargé des affaires sociales, à la responsable des affaires sociales, à la responsable jeunesse et solidarité, à tous les personnels de l'ASE, à tous les syndicats du département, au député, aux deux sénateurs, à la maire de Guéret (ancienne responsable affaires sociales du CD23), au CHSCT du CD23, à la préfète de Creuse.

Mais aussi : à des médias, à vingt députés des divers groupes qui siègent aux affaires sociales, à des associations d'assistants familiaux, à environ 130 assistants familiaux de Creuse, à Adrien Taquet secrétaire d'État, au Conseil national de la protection de l'enfance, et la liste n'est pas close.

Au moment où nous mettons sous presse, il y a eu fort peu de réactions.

Il y a réellement un problème au niveau de la gestion des affaires sociales en Creuse. Dans le précédent numéro de *Creuse-Citron*, nous avons publié un long article sur l'accueil des mineurs exilés. Dans le prochain numéro nous développerons les problèmes abordés dans la présente lettre ouverte.

### Abonnement à *Creuse-Citron*

Les frais d'envoi sont de plus de 2 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

4 numéros (1 an) = 8 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

8 numéros (2 ans) = 16 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*.

Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 21, 23 200 Aubusson.

## Le meilleur déchet...

*Cette année, la ressourcerie Court-Circuit fête ses dix ans. Bien implantée à Felletin, elle emploie une dizaine de personnes et poursuit son travail autour du réemploi d'objets du quotidien, en s'efforçant de rester fidèle à ses valeurs d'autonomie et d'autogestion. Pour celles et ceux qui la fréquentent, tous milieux confondus, Court-Circuit c'est une équipe bien vivante, en plus d'être un lieu nécessaire. Bref, une belle réussite...*

L'INAUGURATION de ses nouveaux entrepôts, le 18 septembre dernier, a, entre autres, permis deux choses : redire l'importance et la singularité de la ressourcerie Court-Circuit dans le paysage local, tout en mettant en lumière une ou deux ambiguïtés, qu'il pourrait être intéressant d'approfondir. Pas par goût pour la polémique, mais simplement parce que ce sont peut-être nos contradictions, au moins autant que nos réussites, qui nous renseignent sur l'état du monde, et sur ce que nous pouvons tenter d'y faire.

Qui dit inauguration, dit discours. D'abord, les prises de parole « maison » ont fait le point sur les dix ans écoulés, et les perspectives d'avenir.

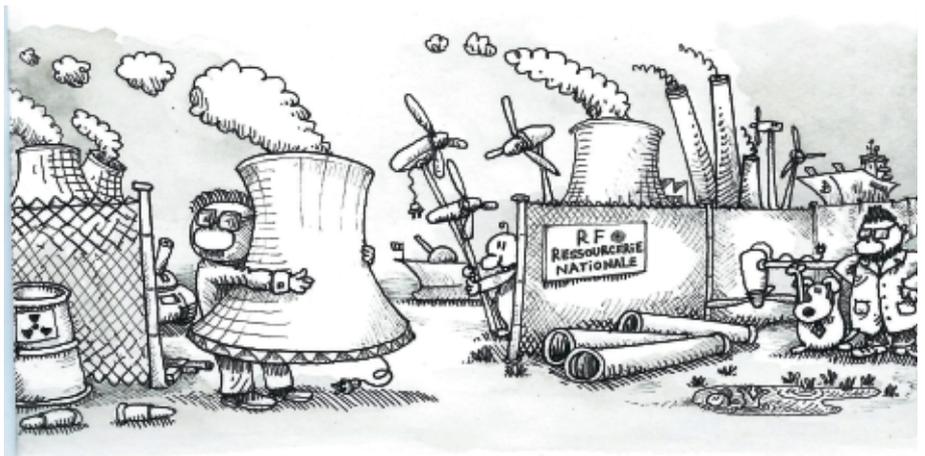
Forts d'un compagnonnage de longue date avec l'équipe de Court-Circuit, Jean François Pressicot, puis Fanny Coquelin en ont rappelé les mérites, et la singularité.

Car si les ressourceries ont le vent en poupe un peu partout, rares sont celles qui intègrent à leurs pratiques une dimension clairement politique. Ici, il s'agit notamment d'expérimenter et de défendre des pratiques autogestionnaires, fondées sur l'absence de hiérarchie, l'égalité de salaire et la polyvalence des salariés.

À travers ces principes, c'est bien un autre rapport au travail qui se dessine. Avec une attention plus grande portée à chacun et à chacune. Avec sa grandeur (on peut travailler sans chef, de manière efficace et même avec un certain bonheur) et avec ses servitudes (il faut passer du temps en réunion, maintenir le dialogue, rester vigilant sur le partage des responsabilités : un équilibre et une dynamique qui restent toujours à construire...)

Avec un désir de transmettre, à travers l'accueil de compagnonnes et de compagnons du réseau REPAS (réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires), qui sillonnent le pays pour se former au travail autogéré.

Les questions de débrouille et d'autonomie, qui sont aussi des questions poli-



tiques, ne sont pas oubliées et les divers ateliers, de réparation de vélo, de couture d'électronique ou de manches d'outils, en témoignent de manière particulièrement concrète. En témoigne également, dans un autre registre, le fait que l'activité de l'association dépend peu de la subvention publique (20 % du budget environ) et donc avant tout du travail mené.

Enfin la ressourcerie mène également un travail de sensibilisation aux dégâts du consumérisme, du gaspillage, et de la prolifération des déchets.

Bien entendu, ce dernier point est particulièrement apprécié des élus locaux.

Quand on insiste sur les limites du recyclage (lequel est souvent si peu effectif qu'il ressemble à une mascarade), quand on leur rappelle que la racine du problème se situe dans la production et la consommation d'un nombre croissant d'objets à l'utilité douteuse, quand, avec une fausse candeur, on imagine comme futur pour Court-Circuit la cessation d'activité de la ressourcerie, et la réalisation d'un musée du plastique en lieu et place des présents entrepôts, les élus acquiescent. Se déclarent ouvertement contre la société de consommation. Pour un peu, ils seraient contre le capitalisme également. Voire même un brin décroissants.

Et l'on a le plaisir de voir un homme comme monsieur Léger, conseiller général du canton, qui depuis des années occupe sans sourciller des postes de pou-

voir dans diverses collectivités hiérarchisées, chanter les louanges des pratiques autogestionnaires, en même temps que des logiques de recyclage. Mais si l'on peut douter qu'il s'intéresse sérieusement aux premières, peut-être pourrait-il être bientôt rattrapé par les secondes ?

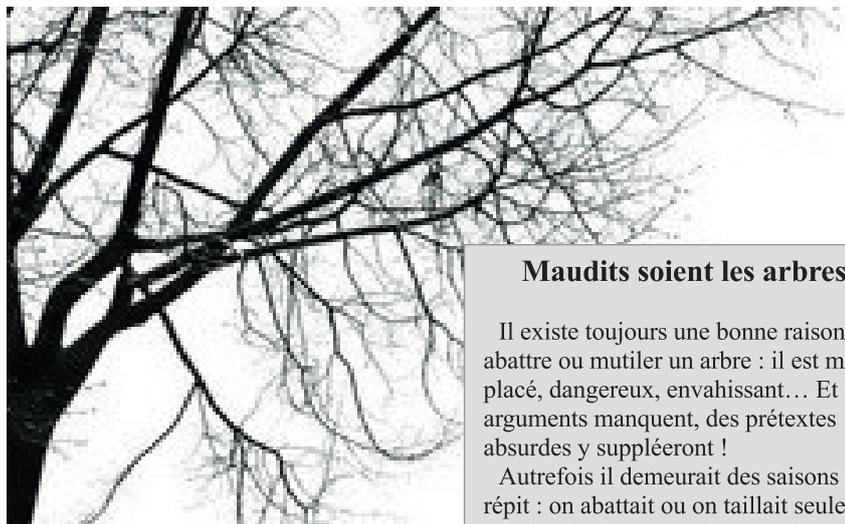
Un élu ambitieux, est-ce recyclable ? Existe-t-il des filières ? Une usine de traitement ? Et si oui, que peut-il en sortir ? L'avenir nous le dira peut-être...

Mais revenons à Court-Circuit. La question se pose du rôle que finit par jouer une ressourcerie dans le manège retors de la société de consommation.

Il y a ces gens qui, en toute bonne foi sans doute, apportent leur télé vieille de cinq ans : « Elle marche encore très bien vous savez ». « Mais pourquoi nous l'amener alors, vous avez décidé d'arrêter la télé ? ». « Non, non, on en a acheté une plus grande... ».

Servir de bonne conscience pour quelques clients à la vue courte, c'est regrettable, mais qu'y faire ? Servir de bonne conscience à quelques élus et institutions, dont la responsabilité dans le désastre en cours est bien plus grande, voilà qui est plus désagréable.

Qu'une jeune structure, créée par de jeunes gens, forcément perçus comme idéalistes (c'est-à-dire peu sérieux) ait à faire ses preuves, c'est dans l'ordre des choses. Que dans ce contexte, elle soit amenée à considérer élus et institutions comme des supérieurs à ménager, cela



peut malheureusement se comprendre.

Mais une fois faite la preuve du sérieux et de la qualité du travail mené, une fois reconnu comme un des principaux employeurs de la commune, voire du canton, une fois conquise une certaine indépendance budgétaire, pour le collectif de Court-Circuit, la question pourrait peu-être se poser ainsi : comment considérer les pouvoirs publics locaux comme des égaux à bousculer ? À mettre face à leurs responsabilités dans le projet de société qui est à l'œuvre depuis des décennies et qui nous conduit à la ruine, que ce soit d'un point de vue politique, écologique ou culturel ?

Il n'y a évidemment pas de réponse toute faite à une telle question. Alors rêvons un peu...

Le meilleur déchet, dit l'adage, c'est celui qu'on ne produit pas. Et un des aspects les moins séduisants du métier de valoriste\* c'est de se coltiner à longueur d'année des quantités invraisemblables de déchets en tous genres, quantités qui ne cessent d'augmenter. Ils partagent cette condition avec d'autres.

Qu'on imagine donc, en Creuse dans un avenir proche, des manifestations d'ampleur contre le productivisme et ses ravages. Des gens en colère contre les politiques publiques qui ne cessent de pousser à l'innovation, à la croissance verte, au superflu. Des éboueurs fatigués, en grève, mains dans la poigne avec les employées dégoûtées des centres de tri. Et un convoi d'encombrants, le poids-lourd de Court-Circuit en tête, qui vient déverser son fatras dans les jardins de la préfecture, pour mettre un instant l'État face à ses responsabilités.

Ça aurait de l'allure, non ?

DAVID LINKOWSKI

\*Le dictionnaire l'ignore peut-être, le lecteur aussi, mais c'est ainsi qu'on nomme celles et ceux qui travaillent dans une ressourcerie.

## Maudits soient les arbres !

Il existe toujours une bonne raison pour abattre ou mutiler un arbre : il est mal placé, dangereux, envahissant... Et si les arguments manquent, des prétextes absurdes y suppléeront !

Autrefois il demeurait des saisons de répit : on abattait ou on taillait seulement en période de repos végétatif. Cette sagesse est démodée ; les tronçonneuses et les lamiers martyrisent nos compagnons (et nos oreilles!) toute l'année, quels que soient les avertissements donnés par les dérèglements climatiques.

Quant à la coupe rase, elle reste la loi générale en dépit de ses méfaits sur la biodiversité, sur la santé des sols et l'esthétique des paysages. Il sembleraient même que les règles de confinement ont décuplé l'avidité destructrice en Creuse.

Pour ce qui concerne les arbres de bord de route, leur sort n'est pas plus enviable. Il y a quelques temps, le Conseil départemental (alors appelé Conseil général) avait consenti à des mesures de modération ; un code de

bonne conduite avait été adopté sous la pression de citoyens révoltés par le traitement infligé à ces couloirs biologiques. Il n'était plus de mise de créer des silhouettes en étandard si grotesques et néfastes à l'équilibre de l'arbre, il n'était plus question de laisser des moignons de branches constituant autant de foyers favorables aux champignons et aux insectes xylophages, plus question non plus de briser des troncs dans leur élan en les étêtant et en les vouant ainsi à une mort inéluctable à échéance plus ou moins proche.

Une experte de l'Allier avait même été invitée à venir dispenser de précieux conseils au personnel chargé d'exécuter les travaux.

Que reste-t-il de ces bonnes intentions ? Rien... ou si peu !

Pourtant, aujourd'hui, nous ne pouvons dire que nous ignorons les bienfaits apportés par les arbres en faveur de la Terre, du climat et de tous les être vivants !

GUY

*Courrier reçu d'un lecteur du journal.*

## Fôrets d'ici

AU DÉBUT DE L'AUTOMNE, l'association *Les Chemines* a organisé à Sardent une conférence intitulée « Forêts d'ici : quel avenir ? ».

Vincent Magnet, du Réseau des alternatives forestières (RAF) y a rappelé les impasses de la sylviculture dominante, qui ne sont pas sans rappeler celle de l'agriculture industrielle : priorité donnée aux profits à court terme, monoculture, machinisme et recours aux intrants chimiques, appauvrissement des sols et de la vie forestière.

Nouvelle venue sur le marché des nuisances : la compensation carbone, qui consiste à planter des arbres ici pour « racher » une pollution là-bas. À grande échelle ces pratiques sont en train de modifier profondément le métier de forestier.

Vincent Magnet a ensuite présenté quelques initiatives, parmi celles qui fleurissent en Limousin (voir *IPNS* n° 71) pour une sylviculture plus respectueuse du vivant. Il a également présenté une réalisation du RAF : un fonds de dotation, intitulé *Forêts en vie*, qui vise à acquérir des parcelles forestières afin de

les dédier à la sylviculture douce, voire à la non intervention forestière, via un « bail forestier » créé à cet effet.

David Provost, du Centre régional de la propriété forestière, a ensuite présenté une forme d'association : l'Association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF). Ce type de structure peut permettre à de petits propriétaires de se former à la culture forestière, de mutualiser des moyens et de trouver plus facilement des intervenants conformes à leurs attentes en terme de travail forestier. Il en existe une à l'ouest de Guéret, dans les bois de Charlet, et une autre dans le sud-est creusois baptisée « Forêts vivantes ». La discussion a porté notamment sur la notion de « culture forestière populaire », sur l'interdiction des coupes rases (question controversée) et sur les possibilités d'action, notamment la création d'une ASLGF du côté de Sardent.

Signalons pour finir la création récente de deux associations: Arbres et bocage en Creuse (collectif départemental) et Le Baron perché (collectif d'habitants des environs de Basville).



## Ce n'est pas en détruisant les campagnes que l'on sauvera la nature

### Compte rendu de la manifestation anti-éolienne du 10 octobre à Guéret

**SAMEDI 10 OCTOBRE, un peu plus de 300 personnes s'étaient rassemblées devant la mairie puis la préfecture de Guéret, à l'appel d'une vingtaine d'associations et collectifs anti-éoliens de Creuse, du Plateau de Millevaches, et aussi de sud de l'Indre et du nord Haute-Vienne!**

Pari réussi donc puisque les opposants s'étaient donné comme ambition d'atteindre au moins les 300 participants, malgré le contexte épidémique peu favorable. Comme en janvier, le mot d'ordre unificateur choisi était « moratoire sur tous les projets éoliens dans le département ».

Au-delà du nombre, cette deuxième manifestation (voir *Creuse-Citron* n° 63) marque un progrès de l'opposition à plusieurs égards.

D'abord presque toutes les associations creusoises se sont cette fois convaincues que la présence dans la rue était une forme d'action importante, parmi d'autres, et ont donc participé activement à la mobilisation.

Le nombre d'adhérents et de sympathisants de ces collectifs est évidemment beaucoup plus important que le nombre de manifestants. Mais il faut garder à l'esprit que l'organisation et la participation à une manifestation est une chose tout à fait nouvelle et inhabituelle pour la grande majorité de ces personnes, qu'il y a aussi beaucoup de personnes âgées qui ont dû renoncer à venir. Mais, à n'en pas douter, tout le monde apprend beaucoup de choses dans cette affaire : nous ferons mieux la prochaine fois. À Limoges peut-être ?

Une autre évolution importante depuis janvier, c'est la constitution puis la participation active d'associations et collectifs anti-éoliens sur le plateau de Millevaches (voir *Creuse-Citron* n° 65).

On sait bien qu'il y a sur le plateau beaucoup de gens familiers des mobilisations politiques (beaucoup plus en tout cas qu'ailleurs en Creuse). On pouvait donc espérer que leur entrée dans le jeu

faisse franchir un seuil à l'opposition. De ce point de vue le bilan de la manifestation est un peu mitigé : des personnes et collectifs du plateau ont été très impliqués et déterminants dans l'organisation de la manifestation, mais le nombre de personnes qui avaient fait le déplacement était quand même relativement limité – il aurait pu y avoir beaucoup plus de monde.

Une hypothèse d'explication : les préoccupations écologiques, et notamment anti-nucléaires, occupent une place importante au sein des milieux politiques du Plateau.

Et même s'il a de plus en plus de plomb dans l'aile, l'argumentaire pseudo-écologique officiel autour de l'éolien continue à jouer efficacement son rôle démobilisateur et confusionniste.

\*\*\*

Le dispositif idéologique de la transition énergétique joue d'ailleurs son rôle de paralysie de la pensée et de la critique partout, et pas seulement sur le plateau. C'est à mon avis (comme cela a déjà été développé à plusieurs reprises dans ce journal) l'une des raisons principales de la difficulté pour l'opposition aux éoliennes à remporter des victoires décisives, malgré des milliers d'associations dans ce pays.

Il est très instructif à cet égard de rappelez les propos de la préfète de la Creuse de l'époque, Magali Debatte, en réponse à la manifestation de janvier : « Si l'on veut sortir du carbone, du nucléaire, il n'y a pas 36 solutions. Il faut développer un mix énergétique propre et l'éolien en fait partie ». (sur *France Bleu Creuse*, le 20 janvier). Qu'une représentante de l'État français puisse tenir de tels propos devrait donner à réfléchir aux opposants comme aux hésitants.

Toute l'histoire de France depuis 70 ans, et toute l'actualité récente, montrent suffisamment le soutien indéfectible de l'État au nucléaire et aux énergies fossiles, comme source centrale de puissance

et de développement économique.

Il suffit par ailleurs de se pencher quelques instants sur la question pour constater que les éoliennes et compagnie sont absolument incapables de remplacer ces énergies ou de diminuer significativement la dépendance de notre organisation sociale à leur égard.

Donc quand un préfet expose aux anti-éoliens ses convictions écologistes, cela ne peut signifier qu'une chose : loin de constituer une alternative au nucléaire ou une solution au réchauffement climatique, le rôle central – politique – des éoliennes est de servir d'alibi à la poursuite du nucléaire et du fossile. Une caution verte à l'approfondissement du désastre.

En conséquence, affirmer « Éoliennes industrielles = alibi du nucléaire » comme le faisait une banderole à la manifestation de Guéret, ce n'est pas seulement défendre envers et contre tout la vérité, mais c'est aussi tactiquement prendre le meilleur parti pour les opposants, plutôt que d'éviter la question comme c'est souvent le cas. Il suffit d'ailleurs de parler de la menace éolienne autour de soi pour s'en rendre compte : la question du nucléaire et du réchauffement vient presque systématiquement, et très rapidement, sur le tapis.

On ne peut pas échapper à cette question ; il faut donc y répondre, par l'attaque, c'est à dire en démasquant l'esbroufe de la transition énergétique.

\*\*\*

Pour revenir à la manifestation, il faut relever qu'elle a été organisée de manière assez horizontale, avec la participation active de nombreuses personnes disséminées dans la région, pour la réalisation et la diffusion des tracts, affiches, textes, pour les prises de contact diverses, etc.

Internet a certes joué un rôle important, comme il est peut-être difficilement évitable dans le contexte contemporain, mais plusieurs réunions en chair et en os ont joué un rôle décisif dans la montée et l'organisation de l'opposition, et c'est certai-

nement comme cela qu'il faut continuer, en se rencontrant et en apprenant à se connaître, en dépit des difficultés liées à l'éparpillement géographique.

### Perspectives évoquées

Il faut continuer le travail d'information et d'alerte auprès de la population, en s'appuyant notamment sur le relevé des projets, en Creuse (voir la carte dans le *Creuse-Citron* n° 65 ; liste et carte sont également disponible sur le site de Stopmines23) et en Limousin (une carte évolutive pour le Limousin est disponible sur Internet à l'adresse : <http://u.osmfr.org/m/495403>).

Signalons aussi la publication d'un tract qui résume très clairement les différents aspects de la critique, ainsi qu'un autocollant, disponibles auprès de Stopmines23 ou de *Creuse-Citron*.

Une pétition co-écrite par les organisateurs de la manifestation a aussi commencé à circuler. Son rôle est certes de prouver aux autorités que beaucoup de gens ici sont contre le déferlement de l'éolien ; mais il s'agit aussi d'un « outil » pour permettre à tout un chacun de s'engager activement dans l'opposition,

même modestement, en en parlant et en la faisant signer autour de soi.

Il faut que la menace du saccage éolien devienne l'un des sujets de conversation dans la région ; il faut que de plus en plus de monde cesse d'être spectateur de l'opposition et prenne les choses en main, chacun à sa mesure. Outre la pétition, tout le monde peut facilement bricoler une affichette ou une pancarte pour manifester son refus devant chez soi, dans son village ou sa commune.

Et il suffit de quelques personnes pour faire un stand sur un lieu public, marché, etc., ou pour organiser une réunion d'information, ou monter un collectif. Sans oublier de surveiller l'évolution dans sa commune, pour découvrir et rendre public les projets d'implantation dès qu'ils apparaissent – parce qu'ils vont inévitablement continuer à se multiplier.

L'autre piste qui a été évoquée pour la suite de l'opposition, c'est de convaincre des élus (notamment à l'échelle municipale et intercommunale) de prendre publiquement parti contre l'invasion éolienne annoncée – et, déjà, que des élus se prononcent clairement contre toute implantation à moins de 1 500 mètres des habitations (rappelons que la loi française

autorise pour l'instant l'implantation à 500 mètres). La question du coût du démantèlement des machines et de qui devra le supporter à également été mise en avant comme angle d'attaque dont puissent se saisir les élus.

Qu'il s'agisse des élus locaux ou de la population, tout le monde finira un jour par s'accorder sur le fait que l'implantation massive des éoliennes est une calamité pour notre région. C'est en effet ce qui s'est passé partout où ces machines ont été imposées.

La question qui se pose à nous est : à partir de quand la population se décidera-t-elle à regarder la vérité en face ? Quand il sera trop tard, et qu'il ne restera plus qu'à se plaindre vainement de ce désert peuplé de monstres mécaniques ; ou bien maintenant, tant qu'il est encore possible d'agir et de changer les choses ?

CÉDRIC

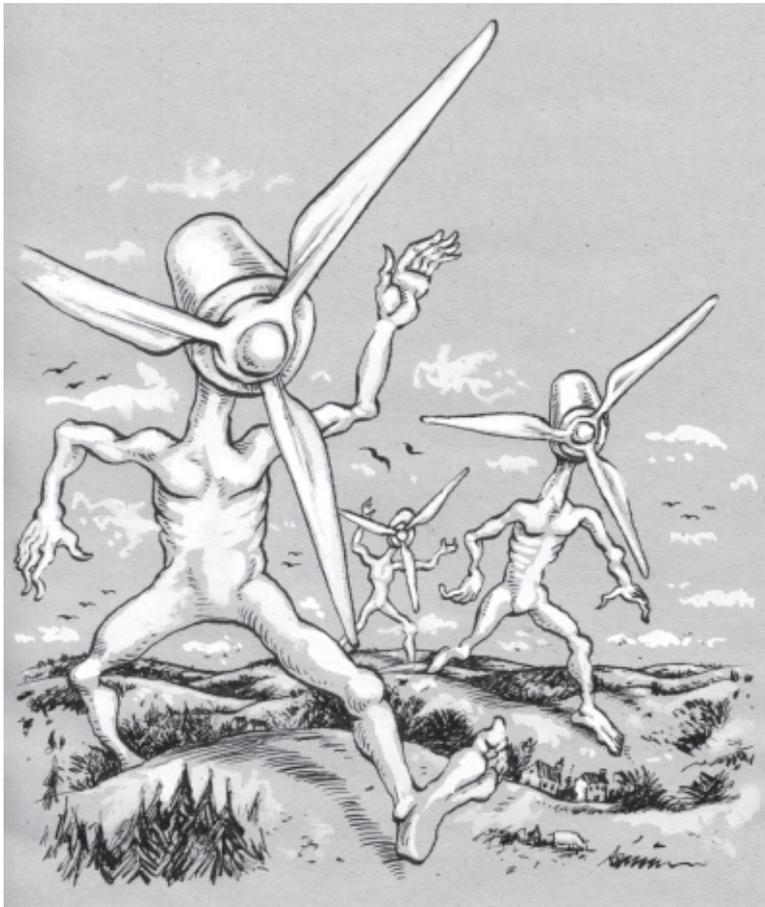
1 - Voir la Montagne du 11/10 et aussi du 6/10, et France Bleu Creuse le 11/10 ; voir enfin sur le site internet d'information Reporterre du 15/10.



**Les politiciens de tous poils nous font croire que l'écologie est venue vers eux, mais c'est par eux qu'elle est devenue véreuse.**

# La Carmagnole des éoliennes

(sur l'air de la chanson de la Révolution française)



On l'sait bien depuis Sarkozy (bis)  
Hollande et puis Macron aussi (bis)  
Ils veulent en mettre partout  
Ils se moquent vraiment d'nous

Refrain :  
Dansons la Carmagnole  
On en veut pas, on en veut pas  
Dansons la Carmagnole  
On en veut pas d'ces machines-là !

Des machines géantes à foison (bis)  
Ça va bousiller not'région (bis)  
Tout ça pour les actionnaires  
Et quelques propriétaires  
Au Refrain

Non vraiment ça n'est pas la peine (bis)  
De couvrir la Creuse d'éoliennes (bis)  
Avec c'que ça produit  
C'est vraiment tout petit !  
Au Refrain

Ils se disent tous écologiss' (bis)  
L'Australie brûle et ils gémissent (bis)  
Pourtant le nucléaire  
C'est eux qui l'on fait faire !  
Au Refrain

Si on veut défendre le climat (bis)  
Il faut pas s'y prendre comme ça (bis)  
Faut d'la sobriété  
Arrêtez d'gaspiller  
Au Refrain

Défendre l'intérêt général (bis)  
C'est sûr que ça c'est capital (bis)  
Pour ça y a qu'un chemin :  
Ni nucléaire ni éolien !  
Au Refrain

La moralité d'cette chanson (bis)  
C'est qu'ils nous prennent tous pour des  
cons (bis)  
Si on veut pas d'éoliennes  
Il faut s'battre pour le moratoire !  
Au Refrain

## La fin de l'école à la maison ?

*Nous publions ci-dessous de larges extraits d'un courrier reçu d'une de nos lectrices qui s'insurge contre le projet du micron de supprimer le droit à l'instruction en famille qui concerne près de 300 enfants en Creuse.*

Monsieur le Président de la République,

J'ai entendu votre discours sur le séparatisme du 2 octobre 2020. Vous souhaitez supprimer le droit à l'instruction en famille, sauf raison médicale. J'entends votre objectif. Je souhaite attirer votre attention sur les points suivants.

Je suis maman d'une fille de onze ans et d'une fille de neuf ans, qui n'ont jamais été scolarisées, par choix. Nous souhaitons respecter le rythme biologique de nos enfants, respecter leur rythme d'apprentissage et leur laisser du temps pour se découvrir et découvrir le monde à leur guise, jouer, créer, être dehors. C'est un choix de vie. Nous avons choisi la qualité de vie. Un rythme non stressant et respectueux. Cela implique qu'au moins un des parents soit disponible (donc un revenu en moins), cela implique de passer du temps avec ses enfants, cela implique de se sentir en « capacité pédagogique » pour les accompagner, cela implique beaucoup de déplacements, car oui nous ne gardons pas nos enfants enfermés à la maison, bien au contraire ! Rencontres avec d'autres familles, activités « extrascolaires », visites, voyages... sont autant d'occasions de s'instruire et de rencontrer des enfants et des adultes.

Vous connaissez les règles de droit qui encadrent l'Instruction en famille : les déclarations, le contrôle de la mairie, le contrôle de l'Inspection d'académie qui peut si nécessaire se terminer en injonction de scolarisation, l'interdiction de se regrouper par familles pour faire l'instruction.

Bref les règles de droit pour contrôler les dérives éventuelles de certaines personnes faisant l'instruction en famille existent déjà.

Alors pourquoi supprimer cette liberté?

L'instruction en famille permet la liberté de choix pédagogiques, car chaque enfant est différent et parfois il n'est pas adapté au système d'apprentissage de masse de l'Éducation nationale. [...]

Avez-vous pensé un seul instant à ces enfants qui ont été déscolarisés et donc instruits en famille car cela se passait mal à l'école ? Avez-vous rencontré ces enfants, échangé avec eux ? Et vous, vous leur dites : en septembre vous retournez à l'école ! C'est inhumain. [...]

Avez-vous pensé à ce petit de trois ans que ses parents souhaitent garder un ou deux ans de plus à la maison avant de le scolariser, pour qu'il puisse finir son apprentissage de la propreté tranquillement, pour qu'il puisse faire la sieste quand cela est nécessaire ? [...]

Avez-vous pensé à ces enfants des zones rurales qui devront faire de longs trajets matin et soir en car scolaire pour rejoindre leur établissement scolaire, car l'école du village est fermée ? [...]

Et avez-vous pensé à ces enfants de tous âges qui ne sont jamais allés à l'école car leurs parents ont fait ce choix hors norme de les instruire en famille? Comment ferez-vous pour les catégoriser ? Leur niveau n'est pas forcément équivalent à une classe de l'Éducation nationale : ma fille de neuf ans (donc théoriquement CM1) a un niveau CM1 en histoire – géographie, un niveau CM2

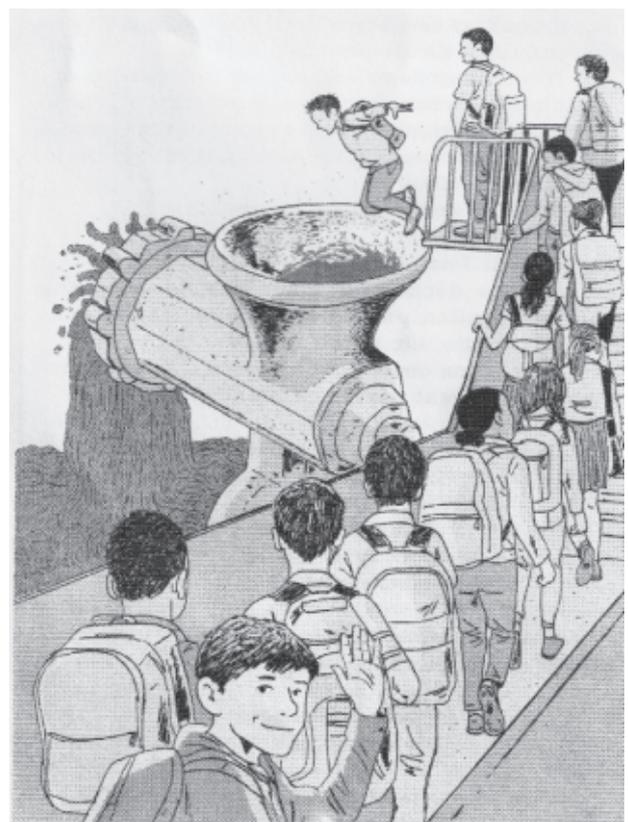
en français et termine le niveau 6ème en maths (parce qu'elle aime les maths et a envie d'apprendre !). Vous nivellerez par le bas, en cassant toute envie d'apprendre ? [...]

Je vous invite à réfléchir : être scolarisé, c'est être enfermé toute la journée avec des enfants du même âge à apprendre selon un calendrier défini. Je ne dénigre pas l'école républicaine qui est nécessaire mais qui doit être modifiée radicalement – en quoi a-t-elle évolué depuis sa création ? [...]

Votre décision fait preuve d'une radicalité aveugle, et certainement pas de l'humanité que vous devriez avoir en tant que « bon père de famille » de la nation française. Élever, éduquer et instruire un enfant c'est l'amener à découvrir ses compétences, à mettre en valeur le meilleur de lui-même, c'est l'accompagner pour qu'il s'accomplisse, s'épanouisse. [...]

Enfin je vous rappelle que l'article 26.2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales » et l'article 26.3 stipule que « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

ÉMILIE BROUDY



Le monde d'après... selon Deloupy Zac

## Lettre aux Bergamasques<sup>1</sup> écrite par un bergamasque expatrié

Vous avez souffert, vous avez eu peur. La maladie a atterri chez vous directement de Chine, à l'époque où l'idée d'un confinement semblait bien saugrenue à la plupart d'entre nous. Vous avez été pris au dépourvu, ce qui est compréhensible, et le virus a eu le temps de se propager chez vous comme nulle part ailleurs en Europe.

Certaines erreurs ont été commises quand on commençait à comprendre la gravité de la situation. Un hôpital aurait dû fermer ses portes, les usines auraient dû suspendre la production une ou deux semaines plus tôt. Résultat : dans certains villages (et pas des plus petits), les deux tiers de la population ont attrapé la maladie, comme le démontrent les tests réalisés à partir du mois de mai, quand on a commencé à comprendre ce qui s'était réellement passé, quand la marée s'est décidée à baisser.

Mais pendant le confinement vous avez vécu l'enfer. La maladie était partout et beaucoup trop de gens mouraient. Vous aviez en plus les regards de la planète entière braqués sur vous. Partout dans le monde on comptait vos morts pour prendre la mesure du danger et se mettre à l'abri. Et partout dans le monde on a vu, en même temps que vous, les images des camions de l'armée qui transportaient vos cadavres dans d'autres départements, parce que chez vous on mourait trop, vous n'arriviez plus à suivre. Plusieurs milliers de morts pendant les sept semaines de confinement, quatre à cinq fois plus de décès que d'habitude, à la même période de l'année. Ce que cela veut dire, au-delà des chiffres, c'est un traumatisme dont on a du mal à trouver l'égal sans remonter très loin dans le temps, à l'époque des guerres mondiales ou des épidémies du passé.

Beaucoup de fausses informations ont circulé sur la calamité qui vous a touché. Ce n'est pas vrai, par exemple, qu'on vous a administré un vaccin, l'hiver dernier, qui vous a rendus plus vulnérables à la maladie. Vous le savez bien, vous, mais ça été dit par chez moi, et je trouve juste de démentir ces canulars pas drôles, diffusés à des fins suspectes. Ce n'est pas vrai non plus, comme on a cru au début du confinement, que le taux de létalité du virus ait atteint chez vous l'épouvantable niveau de 10% : il n'a très probablement pas dépassé le seuil de 1%, et c'est le

nombre démesuré des personnes contaminées qui explique le nombre démesuré des décès.

Mais peu importe.

Ce qui compte c'est que vous avez survécu, et que la vie est très vite retourné à la normalité. Même un peu trop vite, à mon avis, et c'est pour ça que l'idée m'est venue d'écrire cette lettre que personne de vous ne lira jamais.

C'est que le slogan que vous affichez partout pour vous donner du courage BERGHEM, MÓLA MÍA !<sup>2</sup> n'arrive pas à m'émouvoir. Vous êtes un des départements les plus riches du monde en termes de PIB – et un des plus pollués aussi. Avec votre ténacité, votre dévotion au travail et votre consumérisme insatiable vous êtes assez exemplaires de la folie de notre monde. Pour démontrer votre vigueur, après le confinement vous êtes immédiatement retournés à vos activités, plus acharnés que jamais : et voici à nouveau les embouteillages kilométriques, les chantiers interminables, le ciel blanc de poussière, le vrombissement constant de vos moteurs et, partout, cette frénésie hargneuse de fourmilière enragée.

Comment vous avez pu laisser passer une si riche occasion ? Pourquoi, au bout de deux mois de retraite obligée, vous n'avez pas pris la décision de calmer un peu votre fièvre, à la rentrée ? Le slogan que j'aurais aimé lire dans les rues de chez vous aurait été : BERGAME, REPOSE-TOI UN PEU : TU L'AS MÉRITÉ !<sup>3</sup>

Ça vous aurait fait du bien, j'en suis persuadé, après le drame que vous avez vécu. Et ça aurait envoyé un message d'humanité à ce monde désorienté, qui vous regardait avec appréhension : pour dire qu'il faut s'arrêter, des fois, pour transformer une crise en prise de conscience, et que nous avons tous besoin d'un peu de compassion pour vaincre la peur et apaiser la souffrance.

ENRICO

1 - Habitants de la ville et du département de Bergame (Italie), que certains journalistes ont définis la « ville martyre du Coronavirus ».

2 - En Français : *Bergame, ne lâche pas !*

3 - Ce qui, en dialecte bergamasque, donnerait : *Berghem, posa 'npuni: l'èt mèritàt !*

## Derrière le masque...

D'ABORD INUTILE, puis vivement conseillé, le masque (dans sa version sanitaire) est désormais largement obligatoire dans l'espace public. Il y a un an de cela, une telle perspective aurait fait sourire : encore un mauvais scénario de science-fiction. D'où vient qu'aujourd'hui, une contrainte aussi lourde de sens, et de dangers pour nos sociétés, puisse être si largement acceptée ?

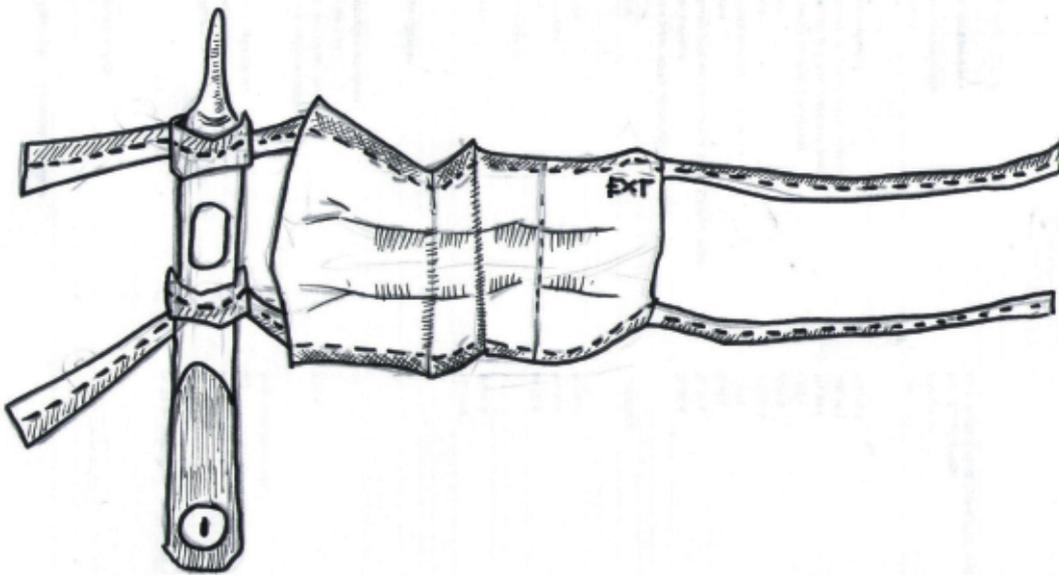
D'un point de vue sanitaire, il est évidemment difficile de prendre la mesure du danger. Mais il faut bien rappeler que la contagion n'est pas la seule menace qui se présente à nous ; le risque est grand également de fabriquer une société toujours plus moutonnière, accoutumée à la contrainte, bâillonnée dans ses révoltes légitimes. L'obligation de porter le masque, sous peine d'amende, annonce l'obligation vaccinale. Avec quelles conséquences pour notre santé ? Au profit de qui ? Le remède ne

serait-il pas pire que le mal ?

Aujourd'hui, si le nombre de malades augmente, on déplore peu de cas graves, et peu de morts, particulièrement en Creuse. Au point que, pour certains médecins, nous ne sommes plus en situation d'épidémie. N'y aurait-il pas une forme de sagesse à considérer la maladie, et la possibilité d'en mourir, comme faisant partie de nos vies, de notre condition humaine ? Prévenir, soigner, bien sûr, mais pas à tout prix. En tout cas pas au prix de menaces si grandes pour la vie commune.

Car, au-delà de la question controversée de l'efficacité du masque, le fait est que cette nouvelle « mode » uniformise. Elle altère la convivialité, installe un climat de méfiance, sans parler des quantités monstrueuses de déchets qu'elle produit.

À longueur de journée, le port du masque crée de nouvelles



## Inconsciente populace

RECONFINEMENT. Nos libertés sont donc fonction du nombre de lits dans les hôpitaux.

Et la prochaine fois ? Quelles nouvelles conditions techniques les régiront ?

Reconfinement. Nous attendons un mercredi soir, à vingt heures, pour le savoir. Pas moyen de le savoir avant, pas moyen d'en discuter, d'en débattre. C'est la parole sacro-sainte du président qui doit nous révéler le reconfinement à la télévision. Suite à cela seulement, les plateformes gouvernementales seront mises à jour. C'est un commandant militaire qui siège à l'Élysée. D'ailleurs, la dernière fois, il était en guerre.

Nous sommes évidemment trop inconscients pour éviter le virus. Nous ne prenons pas nos précautions, grands dieux ! Il faut nous tordre les poignets, qu'on arrête de voir nos amis surtout, qu'on se coupe de toute relation sociale autre que professionnelle. Chaque pas en dehors de votre maison-prison doit être justifié : attention ! Vous portez un bracelet électronique !

Les médecins, eux, avec le gouvernement, sont des grands sachants qui ordonneront à tout le monde comment vivre en cas d'épidémie, qui seront intelligents pour tout le monde. Eux, ils sont conscients ! Vous, vulgaire foule, sans eux, vous feriez n'importe quoi !

Si demain nous n'avons plus assez de stylos pour tout le monde, notre instruction sera fonction de la quantité d'encre disponible.

C'est la logique. On tiendra les mesures d'urgence secrètes, plébiscitées par certains pontes de la profession, pour que notre général ait la primeur de nous les annoncer. Les télévisions seront gratuites pour écouter sa bonne parole.

Bien des mesures d'ailleurs doivent passer la bride à cette masse grouillante, incapable de toute décision sensée :

- État d'urgence, renforcement des pouvoirs des policiers (visages floutés).
- Gouvernance par décrets et ordonnances
- Projets d'aménagement du territoire

signés par les préfets (qui sont des élus comme chacune le sait).

- Tenue vestimentaire correcte exigée
- Un code du travail qui donne toujours plus de pouvoir à un seul, le patron.

Mais rassurez-vous, souriez, taisez-vous, restez chez vous, profitez de votre maison car c'est pire ailleurs ! Vous êtes en démocratie. Fermez votre grande bouche qui ne dit que des âneries. Tout propos politique dissident sera bientôt un complot. Et ceux qui se regroupent des complotistes !

Traduction.

Ceci est un appel à exercer votre droit de conscience.

Tenons alerte notre révolte.  
Notre démocratie en dépend.

JULIEN

»»» pathologies et donne lieu, dans certains métiers, à des situations invivables. Qu'on songe aux professions d'accueil et de soin de la petite enfance, à nombre de métiers déjà physiquement éprouvants... Et qu'en sera-t-il du quotidien des collégiens et lycéens masqués jusque dans la cour de récréation ?

Comme toujours, l'effet de masse, en plus de la répression légale, rend difficile le pas de côté.

Il y aurait pourtant mille raisons de « faire bloc » : contre l'injustice, contre la misère, contre les ravages infligés à la flore et à la faune sauvage. Contre un personnel politique, toutes chapelles confondues, à cours d'imagination autant que de raison. Pour une vie commune, qui vaille d'être vécue.

L'omniprésence de la maladie élude ces questions et la rentrée sociale promet d'être bien calme. Jusqu'où sommes-nous prêts à

amoindrir la vie, sous prétexte de la protéger ? Voulons-nous d'un monde-hôpital, dirigé par des experts hors-sol ?

Nous avons sans doute autre chose à vivre, de plus exigeant, de plus généreux, de plus réjouissant, que ce bal masqué où, insensiblement, c'est la peur qui règle le pas.

Aujourd'hui, en tant qu'anarchistes, il nous semble important de faire exister une critique du masque obligatoire et du monde qui va avec. Nous ne sommes sans doute pas les seuls. C'est pourquoi nous proposons à celles et ceux qui partagent ces interrogations de se rencontrer pour un pique-nique en plein-air.

Tract du collectif Creuse-Citron, invitant à une rencontre le samedi 12 septembre au Chapitre à Aubusson.

## Psychologue aujourd'hui, questions suspendues...

### entretien avec Laurence Dureuil (suite et fin)

*Laurence Dureuil a exercé la profession de psychologue pendant de nombreuses années. Au départ avec des adolescents puis, dans les années 2000, elle s'est orientée vers l'accompagnement et les soins palliatifs. Elle a aussi travaillé en oncologie, en milieu hospitalier dans les Yvelines, avant de rejoindre la Creuse et d'y terminer sa carrière comme psychologue clinicienne à l'hôpital de Guéret.*

*Peux-tu présenter la cellule éthique et donner un ou deux exemples de cas auxquels s'applique votre travail ?*

La cellule éthique du centre hospitalier de Guéret existe depuis quelques années, elle accompagne la réflexion des soignants qui la saisissent autour des situations de soin. Par exemple lorsqu'ils n'adhèrent pas au projet de soin proposé ou mis en œuvre, ou qu'ils ont besoin de relire, de réfléchir à la manière dont s'est passé une suite d'intervention, une fin de vie, un lien ou une tension avec une famille. Je trouve essentiel qu'il existe une place institutionnelle pour une réflexion éthique collective concernant le quotidien de l'hôpital.

Je prends des exemples de saisines délibérément en dehors de cette cellule éthique à laquelle j'ai participé jusqu'à l'été dernier :

- Ce sont deux filles qui demandent - puisqu'on la sait mourante - « d'accélérer » la fin de vie de leur mère. Le médecin dont la pratique est encadrée par la loi Léonetti ne peut donner suite, mais s'engage à accompagner la vieille dame dans son temps à elle (ce temps qui ne nous appartient pas et qu'il est nécessaire de respecter). Les deux filles ne supportent pas / plus cette attente, et estiment qu'il s'agit d'acharnement thérapeutique... Comment se rejoindre ?

- Un infirmier demande si l'on peut imposer un prélèvement rhino-pharyngé à une personne présentant des troubles neurocognitifs ? (question du consentement au soin).

C'est important que les personnes malades, leurs proches, les équipes, sachent qu'il y a à l'hôpital un lieu où des soignants partagent leurs doutes et failles pour progresser encore. Bon, pas d'angélisme... la remise en question n'est pas hélas toujours réelle, mais... cela n'est pas spécifique à la médecine.

L'éthique est un terme particulièrement « tendance », que l'on trouve partout. On

parle d'économie, de placements financiers éthiques et même de capitalisme éthique, ce qui est un parfait oxymore. Quand il y a des enjeux financiers, je ne pense pas qu'il puisse y avoir place pour l'éthique telle que je la conçois. Cette conception que Le Coz<sup>1</sup> verbalise si simplement : « D'une manière tout à fait générale, nous pouvons dire qu'est éthique toute démarche qui cherche à faire du monde un lieu humainement habitable pour tous. Tout soignant qui rechercherait, avant tout, le bien de ses malades, ou encore celui de ses collègues, se situerait donc dans une démarche éthique ».

Pas besoin de plus d'explications... et ce qui parle du soin peut aisément s'appliquer à tout autre domaine.

*Aujourd'hui la majorité des gens meurent à l'hôpital, et ils meurent sous sédation, c'est à dire qu'ils ne se voient pas mourir, et leurs proches ne les voient pas mourir, il n'y a personne pour leur tenir la main, sauf le soignant, quand il a le temps...*

Il y a plusieurs choses dans vos propos : on constate depuis des années une nette inversion des lieux de décès et ce au profit de l'hôpital. Inversion lié à l'hypertechnicité et la croyance en la toute-puissance médicale, capable de nous défendre / préserver de la mort puisqu'il s'agit d'un problème technique à régler. Et maintenant que la mort n'est plus du tout familière, comment s'y prendre ?

À plusieurs reprises, j'ai rencontré dans ma pratique professionnelle, des personnes de mon âge qui n'ont jamais assisté à un décès, ou n'ont jamais vu de personnes mortes. Cet éloignement complique les choses, on se fait des idées étonnantes, et on ne sait plus comment meurt un homme. Actuellement la mort idéale est une mort brutale (crise cardiaque), ou durant le sommeil (d'où la

pression sur les demandes de sédation) donc une mort d'où l'on est en quelque sorte absent. À d'autres époques, c'était la pire mort envisagée : elle ne permettait pas de s'y préparer... Changement d'époque, changement de paradigme, pas question de dire si c'est mieux, moins bien, c'est la réalité. Mais dans une société où il n'y a pas de « lieu » pour penser la mort, on ne peut pas résolument attendre une extra-lucidité sur sa propre mort.

Enfin la question du soignant et de la mort : oui cela prend du temps d'accompagner mais c'est le cœur du soin et pendant ce printemps, nous avons entendu les récits de soignants qui – débordés par l'afflux de personnes et surtout par le sous-effectif de leurs services – n'ont pu être auprès des personnes en fin de vie. Leur effondrement, leur désarroi signent leur engagement auprès de cette vulnérabilité extrême dans laquelle est une personne qui meurt, qui a besoin de sécurité, de respect, de présence humaine, c'est d'ailleurs cela même qui garantit son appartenance jusqu'au bout de sa vie à notre communauté, et ce qui fonde en retour le métier de soignant.

*Que penses-tu des mesures restrictives concernant le deuil au début de l'épidémie ?*

Dans la panique de cette épidémie et comme personne ne savait comment le virus se transmettait et surtout comment cela allait évoluer, nos responsables politiques ont, par mesure de précaution, restreint ces manifestations essentielles. Cela nous a tous beaucoup heurté, car les hommes ont besoin de liens, de réconfort mais aussi de rituels pour se séparer de leurs aimés.

Les rituels, ces collectifs, ont été « inventés » par des groupes humains pour franchir des passages inconnus, incompréhensibles, pour leur donner un sens et permettre le maintien de la cohésion du groupe. Les rituels aident à vivre

collectivement ce temps de peine, permettent de symboliser la séparation, c'est pourquoi en cela ils engagent la société entière.

Les personnes décédées du Covid ont été inhumées très rapidement, et par ailleurs sans les soins habituels faits lors de la toilette mortuaire, qui est un moment bien particulier. Un moment qui permet aux soignants de se séparer de leurs patients en clôturant leur travail de soin envers eux, en les « préparant » pour les présenter aux proches et cela contribue à soutenir ces derniers dans le deuil. C'est un engagement de société là aussi.

Concernant le deuil, c'est un sujet de santé mentale très peu pris en considération et qui pourtant devrait attirer l'attention des services de santé en raison ne serait-ce que du coût pour la collectivité (dépressions, somatisations...).

Personnellement c'est un point d'attention que j'ai toujours eu dans ma pratique professionnelle car le temps du deuil est celui d'une extrême vulnérabilité et fragilité, le temps d'un remaniement psychique qui nécessite du soutien. Du soutien de la société... et pas automatiquement de celui de cachets calmants ou du recours à un psychologue. Cette médicalisation des « choses de la vie » m'irrite profondément. C'est grave quand on en arrive à appeler un psy pour lui demander « est-ce que mon enfant qui a cinq ans, qui a dix ans, doit venir à l'enterrement de sa grand-mère ? ». Mais enfin cet enfant, il appartient ou pas à cette famille ? C'est de son histoire qu'il s'agit ou pas ? Comment se fait-il que nous n'ayons plus la capacité de penser ces réalités ?

*Qu'en est-il du rapport à la mort de nos sociétés ?*

La manière dont la mort et la pensée autour de la mort sont évacuées dans notre société devrait nous inquiéter, ce sont des « vides » qu'on paie psychiquement et collectivement. En fait en occultant la mort, on se déshumanise. Notre société pulsionnelle tente de combler ce vide : avoir tout et tout de suite, sur le coup ça marche sans doute, mais cela ne peut répondre à l'angoisse métaphysique. Je dis souvent qu'on ne peut consoler, épauler un homme qui va mourir en lui offrant le dernier iPhone ou autre gadget tendance...

Ce qui est réel est que nous manquons de moyens et de lieux pour penser,

conceptualiser la mort. Où et quand les enfants, les adolescents rencontrent-ils des adultes qui ne se défilent pas et dialoguent avec eux sur leurs nombreuses questions ? Qui leur énonce ou leur rappelle leur condition d'êtres humains ? Là c'est un manque sidéral, et cela rend fou, sans repères.



*Mais comment faire, que mettre en place, pour aller dans cette direction ?*

Sans doute en parler, et réfléchir à ce qui donne de l'épaisseur à nos vies, à ce qui nous fonde. Cette inscription se fait par transmission : celle des parents ou substitués qui sont toujours les mieux placés pour parler de la vie, de son sens et donc de la mort à leurs enfants. Transmission aussi des plus âgés qui doivent parler de leur finitude, de comment on continue à vivre et à penser à l'autre après sa mort, de ce qu'il nous laisse pour s'enraciner. Mais c'est aussi le travail de chacun de nous : éducateurs, enseignants dès la maternelle, car on ne peut parler de la vie, de l'importance des projets, des envies en omettant la mort. C'est un non-sens total et c'est dangereux pour la santé psychique. On ne prend aucun risque à parler de choses graves de la vie, et de la mort. D'ailleurs quand on côtoie des enfants, des adolescents, on sent comme ils sont demandeurs de ces échanges, ils ont ces quêtes métaphysiques et nous devons les soutenir dans leur réflexion, dans leur devenir d'êtres humains.

Une autre façon aussi est de réfléchir seul et avec d'autres à ces questions dans nos vies d'adultes. Qu'est-ce que je fais là ?

Qu'est-ce qu'être un humain ? Etre en société ?

Et ce n'est pas l'affaire de spécialistes mais bien la notre. Il y a des mots de Primo Levi importants à méditer : « Chacun de nous porte l'empreinte de l'ami rencontré en route. Dans les bons et les mauvais jours, nous les fous ou nous les sages, chacun marqué par chacun. »<sup>2</sup>

*Peux-tu parler de l'initiative des « cafés mortels » ?*

C'est parti de la question suivante : qui aujourd'hui épauler le temps du deuil ? Ce n'est plus la collectivité, une personne en deuil est rejetée dans notre société : les pleurs, la tristesse lassent, sont inconfortables pour nos psychismes modelés sur le principe de plaisir. Tout ce qui rappelle la mort, la perte, la frustration est évacué. Le projet est né de cette difficulté à traverser ce temps difficile mais incontournable. Et durant quelques années, nous avons animé un café autour du deuil<sup>3</sup> : un rendez-vous mensuel au magasin de jouets Petits d'Homme à Guéret. Les propriétaires de ce lieu savent l'importance du portage, de l'attention à l'autre et ont pensé un espace où l'on peut se poser et discuter autour d'un café – seule contribution demandée – et nous nous sommes saisiés de ce possible.

Des personnes sont venues – via le bouche à oreilles – poser leur chagrin, leur désarroi, trouver du réconfort, parler ou se taire, pleurer, rire aussi et nous avons cheminé ainsi sans prétention, mais convaincus que cela avait du sens.

Bien entendu, ouvrir un café autour du deuil signe l'échec du portage collectif et dit beaucoup de notre société névrosée qui oublie que l'essentiel est bien le lien entre nous. Là, ce dont on a besoin c'est de chaleur humaine, de personnes qui ne se défilent pas, qui s'engagent en durée, qui acceptent d'entendre des pleurs. Et puis un jour on s'éloignera parce que quelque chose est de nouveau enclenché. Nous avons tenté d'alléger ce temps pour ceux qui sont venus se poser avec nous.

(1) Pierre Le Coz, *Petit traité de la décision médicale*, éditions Seuil 2007.

(2) Primo Levi, *Aux amis*

(3) Voir les travaux de Bernard Cretaz sur les *Cafés Mortels* en Suisse, ainsi que ceux animés par l'association *Par la racine*, autour de la Montagne Limousine.

## Géothermie profonde, lithium : y'en a un peu plus, je vous le mets quand-même ?

DANS LA FABLE de la transition écologique, promue par les institutions internationales et relayé par les grands médias, les nouvelles technologies industrielles vont sauver la planète. Éolien, solaire, géothermie, hydrogène... qualifiés d'énergies « renouvelables », promettent toujours plus de croissance sans conséquences sur notre écosystème. Pourtant leur impact sur la santé et l'environnement avéré, leur faible production au regard des énormes quantités de matières premières nécessaires à leur fonctionnement, leur courte durabilité ainsi que leur recyclage problématique, tout cela devrait nous faire admettre que la seule énergie propre est celle qu'on ne produit pas.

Les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima oubliées, le nucléaire repaint en vert redevient énergie d'avenir puisque « décarbonée ». On repasse sous silence la complexité de l'extraction de l'uranium, le traitement, le transport, la gestion des déchets, le démantèlement des centrales et le gouffre financier des installations. La filière nucléaire émet évidemment du CO2, pire elle n'est dura-

blement que polluante et mortifère. Mais dans l'économie circulaire que l'on nous rabâche en permanence, seul les plus gros mensonges seront recyclés.

### L'alliance contre la nature

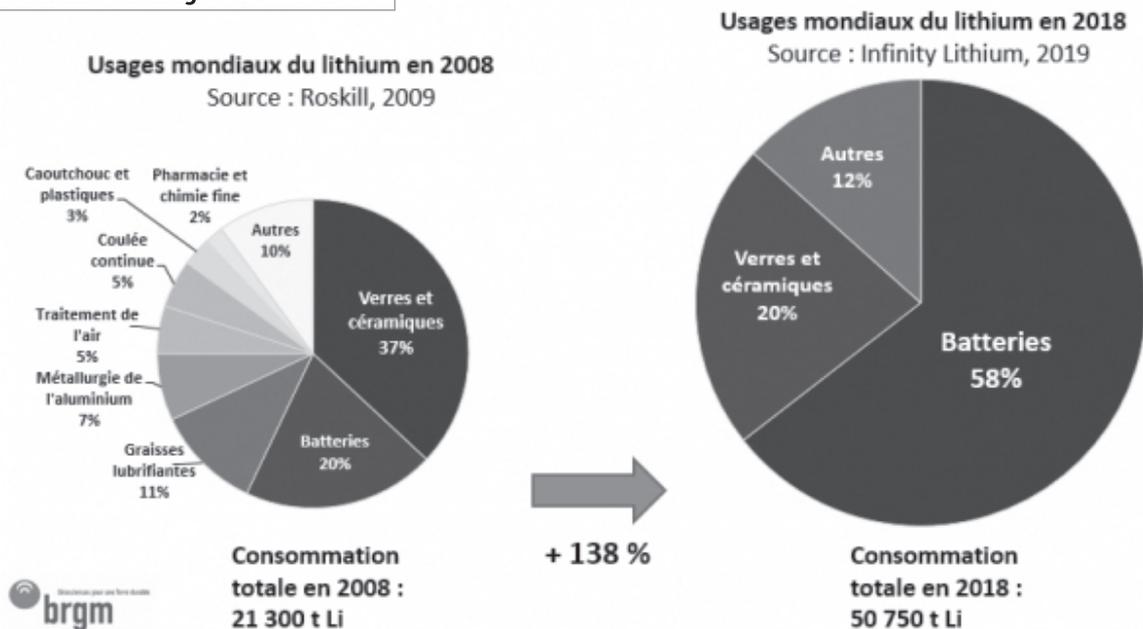
En septembre 2020 la Commission européenne a créé une alliance<sup>1</sup> pour assurer son indépendance en matières premières. 30 matériaux « critiques » : métaux rares, cobalt, lithium... seront nécessaires à la « transition numérique et verte » et à la réalisation du « pacte vert ». Pour continuer à produire toujours plus d'objets (armement, voitures électriques, smartphones, objets connectés), l'industrie a pour objectif de doubler la production de matières premières. Pour certains matériaux, la demande va exploser. Pour la fabrication des batteries électriques par exemple, les quantités de lithium, fer, plomb, cobalt, aluminium et nickel vont être multipliées par dix !

Aujourd'hui en Europe, 75 à 100 % de ces matériaux utilisés par l'industrie proviennent des pays extérieurs à l'UE :

Chine, Australie, Afrique du Sud, Congo... L'alliance européenne pour les matières premières incluant les entreprises minières, les industriels, la Banque européenne d'investissement, les 27 Etats, les ONG et les syndicats, a pour ambition de relocaliser mines et usines de traitement. Elle prévoit d'utiliser entre autre le programme de satellites d'observation *Copernicus* pour trouver de nouveaux gisements.

Pacte vert, mobilité verte, économie circulaire, résilience, durabilité, autant de slogans utilisés pour obtenir l'acceptabilité sociale. C'est à dire, concrètement, accepter que des régions soit sacrifiées, dédiées aux mines et aux usines de traitement. Ainsi au Portugal on estime que 10% du territoire pourrait être exploité, de nombreux gisements de lithium sont convoités. En Espagne aussi, des centaines de dossiers d'ouverture de mines à ciel ouvert sont à l'étude : à Retortillo, près de Salamanque, la multinationale Berkeley envisagé de creuser la mine d'uranium la plus grande d'Europe afin d'extraire 2000 tonnes de minerai par an.

### Évolution de l'usage du lithium<sup>1</sup> :



En France pour l'instant on n'envisage pas de rouvrir de mines d'uranium, l'Afrique nous pourvoyant à « moindre frais ». Par contre une centaine de gisements en tout genres, permis de recherches de mines, anciennes concessions continueront d'attiser la convoitise des entreprises minière, tant que l'on permettra de faire passer la soif des industriels avant la préservation des lieux de vie. Si aujourd'hui la plupart des permis en France métropolitaine sont en pause grâce à la mobilisation populaire, en Guyane la situation est très inquiétante à cause du nombre important de permis de recherches d'or, de concessions, et à l'acharnement de la mafia de l'or : multinationales, politiciens, orpailleurs. En nouvelle Calédonie, ce sont déjà 18% du territoire qui sont « minés » pour extraire du nickel !

### Géothermie profonde, un gouffre pour les fonds publics

Parmi tous ces permis miniers, ceux qui veulent exploiter la géothermie profonde (entre 1 et 5 km de profondeur) se multiplient. Cette technique qui utilise la chaleur du sol pour produire de l'électricité, nécessite la fracturation hydraulique des roches (stimulation des roches<sup>2</sup>). En Alsace, deux centrales (Soultz-sous-Forêts et Rittershoffen) fonctionnent déjà. La construction d'une troisième centrale, près de Strasbourg (Vendenheim) est à l'arrêt à cause du séisme de magnitude 3 qu'elle est soupçonnée d'avoir provoqué en novembre 2019 (évacuation de bâtiments, fissures visibles et grosse frayeur pour les habitants). Le coût exorbitant de telles installations (80 millions d'euros pour Soultz, 45 millions pour Rittershoffen), leur faible rendement électrique (2 Mw) et les risques sismiques élevés auraient pu signer la fin de la filière géothermie profonde, mais surprise ! : c'est désormais la présence de lithium et de métaux connexes (césium, bore, rubidium, manganèse, zinc) dans les fluides géothermaux que les industriels mettent en avant pour inciter l'Etat à subventionner la filière ! Selon eux la géothermie profonde pourrait contribuer à produire assez de lithium pour les batteries des voitures électriques des industriels français<sup>3</sup>. Ainsi au permis de recherche de géothermie profonde de Riom-Clermont, se superpose à l'identique, une demande de permis de recherche de lithium (demande en cours d'instruction, l'enquête publique a eu lieu en septembre 2020). Il en va de même pour 3 autres permis alsaciens<sup>4</sup>.

### Lithium : le nouvel or des blancs

Le lithium vient d'être ajouté à la liste des matières premières critiques de l'Union européenne. Pourtant sa présence n'est pas rare sur terre, mais jamais sous forme métallique : il se trouve sous forme dissoute dans des fluides (saumures ou salars, eaux souterraines, eau de mer) ou sous forme solide, au sein du réseau cristallin de minéraux : dans les phosphates et les silicates notamment. 87 % de la production provient d'Australie, du Chili et d'Argentine et 80 % transite par la Chine pour sa conversion (traitement). En France on en trouve mêlé aux gisements de kaolin de Montebrias (Creuse) et d'Echassières (Allier), mais aussi à Ambazac (Haute Vienne) et à Tréguennec (Finistère). Seule la carrière de kaolin d'Echassières en produit une petite quantité actuellement. Ce sont les niveaux de pureté exigés par les nouvelles génération de batterie électriques (Li-ion), les quantités astronomiques nécessaires à l'industrie et notre dépendance qui en font un matériau dit « critique ».

Ainsi l'UE envisage de créer un trust, un « Airbus des batteries » avec 3,2 milliards d'euros d'aide pour créer une filière englobant les sites d'approvisionnement en minerais, les usines de traitement, les sites de fabrication des batteries, l'intégration aux voitures électriques et le recyclage.

Pourtant depuis 2018, le cours du lithium chute, ceci dû à une surproduction en attente d'être traité en Chine et surtout contrairement aux prévisions, les véhicules électriques ont du mal à se vendre au niveau mondial. (40 000 euros en moyenne par voiture pour 100 km d'autonomie : ça freine !). Nous pourrions d'ailleurs qualifier la voiture électrique de voiture nucléaire puisqu'on estime qu'il faudrait construire 10 à 20 nouveaux réacteurs nucléaires type EPR pour alimenter les trente millions futurs véhicules électriques en France. Mais bien sûr d'autres solutions-miracle se profilent à l'horizon, telle l'hydrogène, dernier leurre de l'économie pseudo-circulaire. L'hydrogène n'est pourtant pas une énergie en soi mais une forme de stockage qui nécessite pour sa production du pétrole, du gaz ou de l'électricité.

Quelle que soit l'énergie employée, une croissance infinie dans un monde fini ne peut être qu'une dystopie. Si nous ne voulons pas de mines, ni ici, ni ailleurs, c'est que notre survie dépend avant tout de la manière dont nous organiserons la

décroissance. Pour résoudre les problèmes de mobilité, commençons déjà par apprendre à freiner !

(1) Commission européenne - le 3/9/2020 - *Résilience des matières premières critiques : la voie à suivre pour un renforcement de la sécurité et de la durabilité*

(2) Voir *Creuse Citron* n° 53

(3) [mineralinfo.fr](http://mineralinfo.fr) le 13/03/2020 : *le marché du lithium en 2020 : enjeux et paradoxes*

(4) Liste des permis géothermie profonde : Permis de Combrailles-en-Marche, 805 km<sup>2</sup> autour d'Evaux-les-Bains (Creuse, Puy-de-Dôme, Allier)

Permis de La Sioule, 795 km<sup>2</sup> autour de Pontaumur (Puy-de-Dôme)

Permis de Riom-Clermont-Métropole, 707 km<sup>2</sup> (Puy-de-Dôme); couplé au permis lithium Bassin de Limagne

Permis de Chaudes-Aigues-Coren, 694 km<sup>2</sup> (Cantal, Lozère)

Permis de Cézailler, 1003 km<sup>2</sup> (Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire)

Permis de Sancy, 412 km<sup>2</sup> (Puy-de-Dôme)

Permis de Allier-Andelot, 1036 km<sup>2</sup> (Allier, Puy-de-Dôme)

Permis de Bourbonnais Est, 630 km<sup>2</sup> (Allier) (en cours d'instruction)

Permis de Malzieu, 471 km<sup>2</sup> (Cantal, Lozère) (en cours d'instruction)

Permis de Pouzlol-Servant, 493 km<sup>2</sup> (Allier, Puy-de-Dôme) (en cours d'instruction)

Permis de Wissembourg, 150 km<sup>2</sup> (Bas-Rhin)

Permis de Hatten-Rittershoffen, 80 km<sup>2</sup> (Bas-Rhin)

Permis et Concession de Soultz sous forêt, 80km<sup>2</sup> (Bas-Rhin)

A ces 3 permis Alsaciens se superposera le Permis lithium d'Outre-Forêt, 423 km<sup>2</sup>

Permis de Strasbourg, 573 km<sup>2</sup> (Bas-Rhin)

couplé au permis lithium de la plaine du Rhin

Permis de Illkirch, 169 km<sup>2</sup> (Bas-Rhin),

couplé au permis lithium d'Illkirch

Permis d'Arzacq, 1098 km<sup>2</sup> (Pyrénées Atlantiques, Landes)

Permis de Pau-Tarbes, 985 km<sup>2</sup> (Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées)

Permis du Val de Drôme, 1241 km<sup>2</sup> (Drôme, Ardèche)

Permis de Vistrenque, 333 km<sup>2</sup> (Bouche du Rhône, Gard)

STOPMINES23



# Le monde est smart !



PLUS D'UNE TRENTAINE DE SUBSTANCES, dont des métaux rares, sont nécessaires à la fabrication d'un simple téléphone portable. D'où viennent-elles ? Comment sont-elles extraites ? Qui travaille dans les mines ? Quelles sont les conditions de travail ? Nous posons-nous ces questions ?

## Capitalisme vert : smart !

L'industrie extractive a joué un rôle central dans le pillage des matières premières par les pays occidentaux : entre 1870 et 1935 en Afrique, l'essentiel des capitaux a été investi dans ce secteur. Les principaux métaux utilisés étaient le fer, l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, l'aluminium.

Depuis les années 1970, viennent s'ajouter les métaux rares, dont les propriétés exceptionnelles, notamment dans le domaine électromagnétique, les rendent indispensables dans de plus en plus d'applications : semi-conducteurs, aimants très puissants, télévision couleur, éclairage fluorescent, radiographie...

Il y en a une quarantaine, tels le cobalt, le tungstène, le lithium, le mercure, le tantale, le niobium. Parmi eux une catégorie particulière, les 17 « terres rares » (cérium, lanthane, néodyme...), sont mélangées dans le sous-sol à d'autres substances et nécessitent des opérations de séparation et de raffinage pour être utilisées avec un très grand degré de pureté. Elles ont été produites industriellement pour la première fois au début des années 1940 dans le projet Manhattan, qui a conduit à l'utilisation de la bombe atomique par les États-Unis (voir *Creuse-Citron* n° 60). Aujourd'hui elles sont considérées comme des matières premières stratégiques, car la période actuelle les rend indispensables.

En effet les « green tech », support des transitions énergétique et informatique, représentent l'avenir du « capitalisme vert ». Smart grids, smart cities, smartphones sont censés nous assurer une vie diablement smart où chacun sera hyperconnecté, guidé par l'Intelligence artificielle (IA) s'appuyant sur des algorithmes bienveillants, bien plus efficaces que nos propres réflexions, émotions, espoirs. Pour cette « big data civilisation », il faut construire une nuée de satellites, une armada d'ordinateurs, une myriade de réseaux électriques, de câbles sous-marins, de « data center » (5 000 dans 122 pays)...

Ce « Léviathan numérique » consomme 10 % de la production d'électricité mondiale, sa fabrication produit chaque année 50 % de plus de gaz à effet de serre que le transport aérien et recraché des déchets électroniques (23 kilos par an pour un Français).

## Métaux rares : smart !

Faire rouler un véhicule électrique (locomotive, voiture, bicyclette, trottinette), vibrer une brosse à dents électrique, équiper un téléphone mobile, utiliser un écran tactile, mais aussi implanter des éoliennes, des panneaux photovoltaïques est totalement dépendant de ces métaux.

Pour soutenir les modes de vie high-tech, il serait nécessaire d'extraire en une génération plus de métaux que l'humanité n'en a extrait depuis son origine ! Cette extraction accumule des quantités colossales de déchets dans des mines à ciel ouvert : 1 000 tonnes de roches pour obtenir 1 kilo de lutécium ; une éolienne offshore (en mer) utilise 600 kg de néodyme !

Jusqu'en 1985, les États-Unis étaient les leaders mondiaux des terres rares, telle la mine de Mountain Pass en Californie qui fournissait 5 000 tonnes par an, mais aussi de grandes quantités d'eau polluée. Les pays occidentaux ont alors transféré la production et la pollution à des pays prêts à sacrifier leur environnement.

C'est la Chine qui est devenue aujourd'hui le premier producteur mondial : l'eau polluée y est directement envoyée dans les fleuves et les nappes phréatiques. La Mongolie intérieure est devenue la « Silicon Valley des terres rares ». L'extraction effectuée, il faut ensuite briser les roches puis séparer les divers éléments en utilisant une énorme quantité d'eau et une pléthore de réactifs chimiques (acides sulfuriques et nitriques). Cette opération est répétée 10 fois pour obtenir une pureté qui avoisine les 100 %.

Dalhai, un des villages situés à une centaine de mètres d'une décharge d'une immense mine est surnommé « le village du cancer », en lien avec les énormes rejets chimiques toxiques dans l'air, l'eau et les sols.

Le président chinois en est très fier : « Le Moyen-Orient a le pétrole, la Chine a les terres rares ».

L'Empire du Milieu est ainsi devenu le

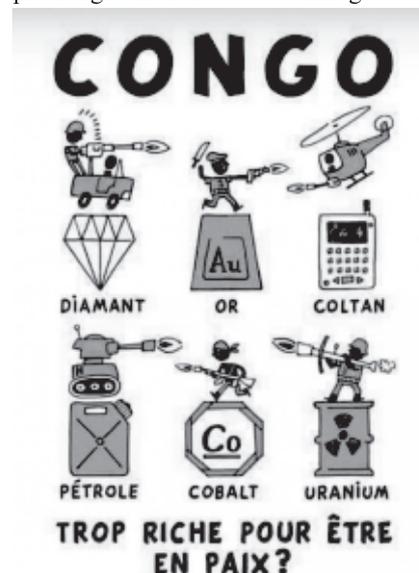
premier producteur dans le domaine du photovoltaïque, des éoliennes, des voitures électriques...

Les thuriféraires de cette « énergie verte », évitent soigneusement de tenir compte de la fabrication de ses éléments. Par exemple, produire les équipements fournissant 10 Gigawatts d'énergie solaire en une année correspond à la pollution de 600 000 automobiles ; l'industrialisation d'une voiture électrique consomme 3 à 4 fois plus d'énergie que celle d'un véhicule conventionnel.

## Cobalt, « or bleu » du Congo : smart !

Parmi les géants industriels qui exploitent le tiers du patrimoine mondial naturel (pétrole, gaz, métaux), on peut citer le suisse Glencore : 197 sociétés offshore (extraterritoriales), 150 000 employés dans 50 pays, bénéfiques triplés en un an. Un de ses produits phares est le cobalt, de couleur bleue. Il apporte d'énormes richesses à ces sociétés et leur assure un avenir radieux : la demande mondiale devrait être multipliée par six d'ici 2030. Le principal « bénéficiaire » de cette ruée vers le nouvel or noir est un des États les plus pauvres de la planète : la République démocratique du Congo (RDC), nouvelle « Arabie saoudite du cobalt ».

Depuis le règne de Léopold II, roi des Belges, cette colonie se vide de son or, son cuivre, ses diamants, son uranium... Aujourd'hui « indépendante », la moitié du cobalt mondial provient de son sous-sol, siphonné par Glencore, mais aussi par des firmes chinoises, qui s'approprient également 80 % du raffinage.



Le code minier adopté en 2002 leur permet de ne reverser que 2 % de redevance, même si récemment il a été légèrement augmenté.

Dans ces mines industrielles, les conditions de travail sont épouvantables : absence de douche, de buanderie, vêtements et ouvriers couverts de poussière de minerai : « Nous sommes tellement sales que nous ne pouvons étreindre nos enfants à notre retour ».

### Enfants « creuseurs » : smart !

20 % de la production de cobalt est produite par les « creuseurs » qui creusent individuellement des trous dans la terre. Ils sont environ 200 000, dont 40 000 enfants, garçons et filles à partir de 7 ans, bien que leur travail soit interdit en RDC.

Jeremy Weir, patron du groupe minier Trafigura explique leur importance : « La réalité est que des centaines de milliers de personnes en RDC gagnent leur vie en travaillant dans le secteur des ASM (*Artisanal and small-scale mining*). C'est illégal et peut être dangereux. Mais on ne peut pas s'en passer. L'avantage des mines artisanales c'est qu'elle peuvent réagir très vite à la demande ».

Hommes et enfants utilisent burins et outils manuels pour creuser de trous de plusieurs dizaines de mètres, sans masques ni gants. Ils tamisent, lavent les roches et résidus. Ils transportent sur leur dos les sacs de minerai, de 20 à 40 kilos, pour les vendre à un négociant. Un enfant « creuseur » peut espérer gagner entre 1 à 2 dollars par jour. L'inhalation de la poussière de cobalt entraîne diverses maladies : fibrose pulmonaire, cancer du poumon, dermatite. De nombreux accidents entraînent morts et blessés.

Quand les tunnels sont trop étroits, ce sont des enfants qui s'y glissent, munis d'une seule lampe de poche. La plupart travaillent pour pouvoir aller à l'école car, bien que l'enseignement soit officiellement gratuit, faute de crédits suffisants, le salaire des enseignants et les fournitures scolaires sont facturés aux parents. Ceux qui sont scolarisés, travaillent entre 10 et 12 heures par jour le week-end et pendant les vacances, mais aussi avant et après leur journée d'école :

« Le cobalt exploité en RDC dans des conditions dignes de l'âge de pierre, y compris par des enfants, est utilisé pour d'onéreux gadgets fabriqués par certaines des plus riches entreprises du monde », International Rights Advocates.

« Les vitrines des boutiques chics et le marketing des technologies de pointe



contrastent vivement avec les enfants ployant sous les sacs de roche et les mineurs s'affairant dans les étroits tunnels qu'ils ont creusés, exposés au risque de contracter des maladies pulmonaires permanentes », rapport de 2018 d'Amnesty International intitulé *Voilà pourquoi on meurt !*

### Coltan, « minerai du sang du Congo » : smart !

Le coltan est un minerai de couleur noire dont on extrait le niobium et le tantalum, utilisés pour téléphones portables, consoles de jeux, voitures électriques, missiles, fusées, avions...

L'exploitation des « diamants de sang de l'ère digitale » profite en grande partie aux groupes armés présents en nombre au Congo. Ils en contrôlent l'exploitation ou se contentent de prendre une commission au passage.

Ainsi les populations qui travaillent pour le coltan sacrifient leur santé, parfois leur vie, le plus souvent au bénéfice de milices, avec la complicité d'entreprises occidentales.

L'extraction du coltan est réalisée essentiellement à l'est du Congo, dans les zones d'une guerre qui a déjà fait 6 millions de morts en 20 ans, dans des affrontements entre groupes armés de la RDC, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, qui financent leurs armes avec l'argent du minerai.

Là aussi beaucoup d'enfants, qu'on cache en présence de visiteurs, travaillent dans des conditions dignes de l'esclavage. Ils témoignent des choix de « survie » qui leur sont offerts :

« Nous savons que nous allons mourir dans un éboulement comme beaucoup de nos camarades. Mais, soit nous allons dans l'armée ou dans une milice et on se ferait tuer par balles, soit on va dans la mine ».

Au Congo, 1 million d'enfants sont exploités, dans le monde 150 millions d'enfants sont astreints au travail forcé.

### Le monde est smart !

ÉLAN NOIR



## DE LA MACHINE ET DE L'OUTIL

*Jan dau Melhau est Limousin. Il a grandi entre la ville et la campagne, contemporain de la fin de la civilisation paysanne et de la langue occitane. Il n'a de cesse, depuis ses vingt ans, d'en dire les mérites et les nécessités, d'en fustiger les fossoyeurs. Sur scène et en dehors, dans l'écriture et l'édition, à travers maintes participations aux luttes d'ici et de là. Nous publions ici de larges extraits d'un texte où il revient sur les mérites de l'outil, par rapport à la machine. Il prend pour point de départ son parcours de fils de cheminot, élève à l'École Nationale Professionnelle de Limoges.*

[...] LA PRÉTENDUE VÉRITÉ SCIENTIFIQUE, dispensée de la moindre base philosophique et d'ailleurs de la moindre réflexion, recouvrait de misérables explications parcellaires qui ne couraient que pour un temps, et les applications techniques, auxquelles elle était immanquablement vouée, étaient la plupart du temps désastreuses.

À cette époque de mes quinze ans, je n'aurais sans doute pas pu le formuler de la sorte, mais c'est ce que je pensais en entrant en classe de seconde. Et j'avais très bien compris qu'un outil n'est pas une machine et qu'autant je pouvais accepter voire aimer user du premier, autant je n'avais nul désir d'avoir un quelconque commerce avec la seconde.

Dont j'avais peur. Oui, les machines me faisaient peur. Et cette peur n'a jamais cessé depuis. Leur puissance, leur vitesse (le temps qu'il fallait pour les arrêter), tous ces engrenages, ces poulies, ces courroies qui couraient par l'atelier, cette rangée de tours associés notamment, des machines d'un autre temps, tout ça m'effrayait. Je me sentais écrasé, si démuni face à tout ça, si fragile. En danger. En danger permanent.

On appelait ces machines des machines-outils. Pour moi c'étaient des machines. Point ! Le petit forêt que l'on montait sur la grande perceuse électrique ne pouvait justifier à lui seul cette appellation dévoyée. Monté sur une chignole à main c'eût été tout à fait différent.

En fait il y avait bien peu d'outils dans cet atelier. Des machines, des machines, des machines. Je les pris en horreur.

Et puis mes vacances, moi le petit Limougeaud, je les passais à la campagne, avec mes deux vieilles, ma grand-mère maternelle et sa belle sœur, ma grand-tante marraine et, dans le village,

je voyais, ces années là, la vieille civilisation paysanne disparaître et le machinisme pénétrer les esprits, prendre le pouvoir, fût-ce en douceur, vu d'aujourd'hui petitement, avec l'avènement du tracteur Ferguson, du moteur Bernard, n'importe ! c'était lancé et ça ne s'arrêterait plus.

Et l'électricité qui, jusqu'alors tenue en respect, n'avait nourri que quelques ampoules de faible intensité que l'on comptait en bougies, à grand cri de réclame exigeait des prises, toujours plus de prises, qui plus est de force où brancher ce que jusque là on avait actionné à la main ou que l'on avait ignoré ou dédaigné car inutile.

La faux ne servait que dans les près de fond où ne pouvait passer la machine, le fléau, formant gerbe avec quelques épis de blé, pendait au mur de la toute fraîche «salle à manger», c'en serait bientôt fini du «geste auguste du semeur». Parlerai-je des derniers couples de vaches attelées, de l'araire et du tombereau ?... Je n'avais pas envie de ça, j'étais de cette civilisation moribonde.

À l'E.N.P., on nous bourrait le crâne. Nous étions l'élite de la classe ouvrière, voués au progrès et à l'avenir radieux qu'il promettait – c'était comme si, entre autres choses, il n'y avait pas eu Hiroshima et Nagasaki –, ingénieurs, nous serions son encadrement, ses têtes pensantes (de quelle pensée, grands dieux !), non ses renégats.

Et la grande fresque représentant un chantier modèle dans le plus pur style du réalisme socialiste, que nous avions devant les yeux lors des repas sur le grand mur du fond du réfectoire, nous entretenait dans cette religion, remplaçant les retables de l'autre. Elles n'étaient d'ailleurs plus incompatibles. [...]

Ah ! Je m'y suis ennuyé dans cette E.N.P., deux longs ans de temps, ai passé le bac, l'ai eu tout juste et suis parti à Toulouse faire des sciences politiques et de la philosophie, tout en découvrant par un nouvel ennui combien j'étais Limousin. Le fils de cheminot ne serait pas ingénieur à la SNCF.

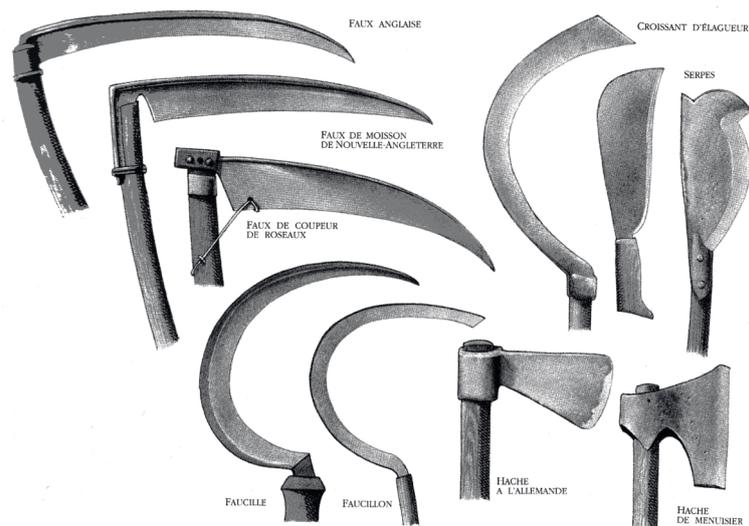
J'ai toujours cet amour de l'outil et cette haine – il n'y a pas d'autre mot – de la machine, je pense avoir pour ce de bonnes raisons. Les machines sont de plus en plus nombreuses, monstrueuses, envahissantes. Les gens, ça les impressionne – je le comprends –, mais plus encore ça les fascine – je le comprends moins bien. Et comme ils confondent tout, des mots aux sentiments, ils en arrivent à croire belle cette démesure.

De même que leurs réalisations, tant de prouesses techniques, preuves de la toute puissance de l'homme, curieusement ressenties comme des victoires (on se demande sur qui, sur quoi ?).

Le viaduc de Millau est beau. La tour Montparnasse le fut, la tour Eiffel l'avait été, avant elle moindrement le viaduc de Garabit. Et les grands barrages, que sais-je ?, la statue de la liberté ! Faut-dire qu'on le leur souffle. Phrase type : c'est une belle réalisation qui fait honneur au génie humain ! Tout est dit...

Que voulez-vous, moi la technique ne me fascine en rien, ce genre de prouesses me désole, je les souhaiterais rayées de la carte, victimes en moins si l'on veut, comme le furent les deux tours orgueilleuses de New-York. Il paraît qu'on fait beaucoup mieux, bien pire, depuis... On connaît mon antienne, j'y reviens.

Ces machines, qui devaient éviter de la peine à l'homme, l'ont aliéné, se le sont aliéné de bien autre manière. Le prix à



Les lames à toute épreuve utilisées dans tant de métiers étaient autrefois trempées par le forgeron du village.

payer des services rendus, exorbitant. L'homme qui menait l'outil, que l'outil jamais ne dépassait, est à la merci de la machine, elle a pris le pouvoir, elle devait le servir, il est son serviteur zélé et satisfait. Sans la moindre conscience de quoi que ce soit. Tant tout va de soi, tant tout a fini par aller de soi.

Et je continuerai à faire l'éloge de l'outil et de l'ouvrier et à prôner – pour la forme bien sûr, par pur défi – la destruction des machines et le démantèlement des usines.

Oui les luddites en Angleterre avaient raison de briser les machines, oui les canuts de Lyon avaient raison vingt ans plus tard, qui défendaient des savoir-faire et des outils. Forgés à la force du poignet, avec de la fatigue sans doute mais en pleine autonomie. Et la fatigue s'évite aisément et plaisamment par le nombre de bras, ce n'est pas plus compliqué que ça.

J'ai cherché à définir l'outil simplement et précisément. Le grand Ivan Illich auquel, en ces domaines de réflexion sensible, je ne songe nullement à me comparer, avait travaillé sur le sujet. En meilleur pragmatique, sa définition était moins restrictive. Il parle d'ailleurs d'outil et d'instrument et, dans les exemples qu'il donne, ce qu'il appelle ainsi est déjà parfois pour moi de l'ordre du machinisme. Et puis, pour sortir du merdier, de l'impasse où nous sommes, faire des propositions réalistes (et les siennes, bien que révolutionnaires, l'étaient et eussent pu être suivies d'effet) ne mène à rien de plus que de servir une bonne utopie, tant le confort matériel et intellectuel est bien installé chez nous. Rien de ce qu'il a pu dire n'a changé quoi que ce soit, y compris parmi les lecteurs qui le portaient aux nues. Que le voisin commence !

Selon moi, l'outil est simple, de conception, de compréhension, d'utilisation, même si, pour le fabriquer et le faire valoir, il faut un bon tour de main qui ne demandera qu'à s'affiner au fil du temps voire au long d'une vie.

La matière première dont est sorti l'outil se trouve à proximité de son lieu de fabrication. Qu'on ait pas plus besoin d'énergie pour l'acheminer que pour le fabriquer. Faire autant que possible avec

les moyens du bord et d'ailleurs autant que possible vivre avec les moyens du bord.

La fabrication et l'utilisation de l'outil nécessitent l'énergie de l'homme ou des animaux (sous certaines conditions de respect), éventuellement de l'eau, du vent, du feu de façon directe et « primitive », elles ne dépendent jamais d'une machine. Et notamment l'outil est fabriqué à l'aide d'outils.

L'outil est utilisé non loin du lieu de sa fabrication, il est souhaitable même que le fabricant appartienne à la petite communauté des utilisateurs et qu'il soit là, si besoin est, pour réparer l'outil, car l'outil est réparable.

L'outil à bout d'usure et non réparable trouvera le plus souvent de nouvelles utilisations, il sera reconvertible, sinon il finira par rouiller ou pourrir dans un coin, retournant à terme à la terre sans que ce soit laid ni dangereux d'aucune manière.

Hors d'usage un outil on l'oublie ; une machine on ne voit qu'elle !

Il n'est bien sûr pas toujours évident de fixer la frontière entre l'outil et la machine, de décider à quel moment l'outil cesse d'être outil et devient machine. Exemple du moulin à eau ou à vent traditionnel qui pour moi reste un outil, bien que complexe, mais répond à tous mes critères précédents.

L'outil est utilisé au sein d'une communauté restreinte forte des principaux métiers de savoir-faire nécessaires à une vie simple et frugale, et pour et en ce, autonome et autosuffisante. On en est tout simplement au bon sens, à l'évidence, au raisonnable, des gros mots aujourd'hui, on fait et pense des choses de « drech en rason », « d'eime » comme on dit en limousin.

La machine, elle, a pour inévitable effet, pour vocation pourrait-on penser,

d'engendrer des machines qui engendreront des machines – elle pousse à la machine ! –, ce de plus en plus vite et conséquemment jusqu'à engorger la planète, à l'asphyxier et à la vider de toutes ses ressources. Invention, innovation, propagation, expansion, extension...

L'outil, lui, évolue très très lentement si tant est qu'il évolue. S'il arrive au parfait équilibre de l'adaptation à sa fonction, pourquoi changerait-il ? Le violon, fait de main de maître maniant l'outil, n'a pas changé depuis trois siècles qu'il a atteint sa perfection. L'outil laisse le temps à l'homme, au long des générations qui se le transmettent, de le mener au bout de ses possibilités, il est utile, d'où son nom, ne fait que prolonger sa main, l'homme ne peut jamais avoir l'impression qu'il lui échappe en quelque manière que ce soit.

Qu'on regarde simplement aujourd'hui le matériel à l'œuvre dans les travaux publics (pour des chantiers au mieux inutiles), en agriculture (pour quelle nourriture ?), dans les coupes de bois (pour quelle utilisation ?), ça donne une idée de ce qu'est une machine dans toute sa splendeur pour d'aucuns, soit dit sans ironie, dans toute son horreur pour moi. Et l'on pourrait jusqu'à l'infini multiplier les exemples.

Et puis l'outil, généralement, fait si peu de bruit, si rarement désagréable, quand la machine en abuse jusqu'à vous arracher les oreilles.

Ce disant je range ma plume, un bel outil, et j'ouvre mon couteau, maître outil de tant d'usage, ne fût-il pas suisse.

JAN DAU MELHAU

## Le nucléaire dans l'impasse ?

**Un article du journal *Le Monde* du 18 septembre dernier titrait : « Au Royaume-Uni, le renouveau du parc nucléaire dans l'impasse ». Il nous donne l'occasion de faire le point sur ce qu'on peut supposer de l'avenir du nucléaire.**

Six sites ont été désignés il y a quelques années pour remplacer les 8 centrales qui doivent fermer d'ici 2030. Sur ces six sites, trois sont désormais abandonnés, et deux autres projets sont très mal partis. Un seul est en construction : Hinkley Point C, par EDF.

Les causes de ces abandons et de ces difficultés sont essentiellement économiques. Ainsi, pour permettre la construction de Hinkley Point C, l'État britannique a garanti à EDF un prix de rachat pour trente-cinq ans à plus de cent euros le MWh, soit le double du prix du marché. Mais il refuse d'accorder les mêmes conditions, jugées exorbitantes, aux autres projets de centrales, d'où leur abandon.

La tentative manquée de renouvellement du parc nucléaire britannique se voulait entièrement financée par le secteur privé, ce qui n'a jamais existé. Le coût économique prohibitif du nucléaire est encore augmenté par les suites de la catastrophe de Fukushima en 2011, avec de nouvelles exigences de sécurité qui augmentent encore considérablement le prix de construction des centrales.

\*\*\*

On peut tirer de l'expérience britannique, confirmée par le cas de l'EPR de Flamanville, des conclusions plus générales.

Le renouvellement du parc nucléaire dans les pays du Nord est très improbable, parce que le nucléaire n'est pas du tout rentable dans une logique capitaliste (il ne l'a d'ailleurs jamais été). Il n'est donc possible qu'avec un soutien massif et de très long terme des États, sur plusieurs décennies. Or les États du Nord ne semblent plus disposés, ou capables, de soutenir et planifier une politique industrielle de cette ampleur et

sur cette durée.

On ne peut pas exclure l'hypothèse que cela change un jour et que l'on nous sorte l'argument : « le nucléaire est écologique, il faut donc le développer massivement ». Pour l'instant il n'y a aucun signe sérieux dans ce sens.

L'État français a, au contraire, abandonné en 2019 les recherches sur le réacteur de quatrième génération « Astrid » (selon *Le Monde* du 16 octobre). Il faudra cependant suivre avec attention les suites éventuelles d'une récente annonce gouvernementale de recherche sur des « petits réacteurs nucléaires modulaire dit SMR » (voir *La Décroissance* d'octobre).



Collage Râpé-moulinette

À l'heure actuelle, seuls La Chine et les pays dits émergents construisent de nouvelles centrales nucléaires, essentiellement pour des raisons idéologiques d'affirmation de puissance, des raisons de transfert de technologies, et parfois des raisons militaires. Toutes choses pour lesquelles les pays du Nord n'ont plus besoin du nucléaire, et en tout cas pas de nou-

velles centrales.

Dans les pays du Nord, et notamment en France, la politique nucléaire est la suivante : prolonger le plus longtemps possible les réacteurs existants tant que le coût de maintenance des réacteurs et les risques accrus d'accidents majeurs induits par le vieillissement sont considérés comme tolérables par les gestionnaires (ce n'était apparemment plus le cas à Fessenheim). L'EPR en France a été lancé essentiellement pour servir de vitrine pour l'export (avec le succès que l'on sait).

Il n'y a donc aucun renouvellement du parc nucléaire envisagé, mais aucun arrêt du nucléaire envisagé non plus dans un avenir prévisible. Pour preuve, des investissements importants ont été réalisés en France ces dernières années pour des infrastructures de production du combustible.

\*\*\*

Rappelons pour finir que la part de la production nucléaire dans la production d'énergie primaire mondiale est d'à peu près 6 % (source *Mémento de l'énergie*, CEA).

Même si on admettait que l'énergie nucléaire fut « décarbonnée » et ne concourait pas au réchauffement climatique (ce qui est très discutable), même si on oubliait les dangers terribles que fait subir par définition cette technologie, et ses monstrueuses catastrophes périodiques, même si on oubliait la question insoluble des déchets, même si on ignorait les conséquences politiques de cette technologie – son échelle et sa dangerosité la rende incompatible avec une société réellement démocratique – et bien il faudrait encore se rendre à cette évidence : la part du nucléaire dans la production énergétique mondiale, et donc sa contribution à

la « lutte contre le réchauffement climatique » est faible, et presque marginale, en regard de l'augmentation continue de la consommation d'énergie totale.

CÉDRIC



## Histoire pour petits et grands pas de côté

Il était une fois un monsieur qui avait une grande barbe, une très grande barbe, une très très grande barbe. Tellement grande qu'elle traînait par terre (ce qui était ma foi très pratique pour balayer devant lui, tout en faisant non, non, non de la tête).

Mais cela n'était pas sans lui poser de graves problèmes. Quand il voulait avancer droit devant lui, il se mettait à pousser d'horribles cris : « Aïe, Aïe, Aïe ».

Evidemment, à mesure qu'il avançait, il se marchait sur la barbe, ce qui l'obligeait à baisser de plus en plus la tête jusqu'au moment où... hurlant de douleur « Aïe, Ouille, Cric, Crac » il se mettait à rouler en boule, telle une pelotte de laine poursuivie par un chaton.

« Non, non, non je ne peux plus continuer ainsi, il me faut trouver une autre façon d'avancer. Peut-être je pourrais... reculer ? Ainsi en avançant à reculeron je ne me marcherais plus sur la barbe ! »

L'idée n'était pas mauvaise, mais Rémi (de son nom) le monsieur qui avait une grande barbe, avait juste oublié qu'il avait aussi de longs cheveux. Des cheveux très longs, très très longs ; tellement longs qu'ils traînaient jusqu'à terre (ce qui était ma foi aussi très pratique pour balayer derrière lui, tout en faisant non, non, non de la tête).

De fait quand il recula pour avancer droit derrière lui, il advint (et il n'est pas besoin de l'être pour deviner) qu'il se mit à pousser à nouveau d'horribles cris de douleur « Aïe, Ouille, Cric, Crac, Boum ». En reculant pour avancer droit derrière lui, il se marchait sur les cheveux...

Rémi le monsieur à la longue barbe et aux longs cheveux bien qu'assez souple d'esprit ne l'était pas de la colonne vertébrale. Aussi, même sous les bras il ne put pas se rouler entièrement en arrière sur lui même. Non il s'écrasa de tout le plat de son dos sur le sol.

Là Rémi las ainsi gémit : « J'ai mis le dos au sol et la face aussi, ceci n'est pas vraiment en accord à mes envies ».

Tout endolori, bien que pince sans rire, Rémi se réveilla et dans un éclat jura (en Suisse, en Français et surtout pour lui-même) que jamais plus, ni devant ni derrière, il ne marcherait tout droit. Non dorénavant c'est par petits ou grands pas de côté qu'il mènerait de ci de là sa vie.

Et c'est depuis que Rémi enchanté et ravi déambule avec sa flûte sur des chemins de traverse.

Il balaye toujours devant lui avec sa très longue barbe et derrière lui avec ses très longs cheveux tout en faisant non, non, non de la tête.

### En Alsace : la géothermie ça bouge ?

Le réseau national de surveillance sismique a recensé quatre tremblements de terre (magnitude de 1,1 à 2,7 sur l'échelle de Richter) dans la nuit du 27 au 28 octobre 2020 aux alentours de Strasbourg. Ces secousses sont classées comme « événements induits » donc dues à l'activité humaine.

Or, les tests d'injection d'eau venaient de reprendre sur le site de géothermie profonde de Vendenheim après avoir été stoppés durant près d'un an suite à un précédent séisme survenu le 12 novembre 2019.

Voir l'article sur la géothermie page 16.



### Assemblée générale Stopmines23

Samedi 12 Décembre –  
17h00  
Salle des associations à  
Chambon-sur-Voueize



À l'issue de l'assemblée générale,  
projection de films-documentaires sur l'éolien.

Sous réserve de déconfinement. Site [stopmines23.fr](http://stopmines23.fr)



Dans le cadre de la campagne internationale de signatures  
**10 JOURS POUR SIGNER**

qui a lieu tous les ans dans le monde entier autour du 10 décembre pour dénoncer les violations des droits humains dont sont victimes 10 personnes ou communautés, le groupe Creuse tiendra une permanence-information, afin d'amener le public à participer à la campagne :

**samedi 5 décembre de 9h30 à 13h** à la Médiathèque de Royère de Vassivière,

**mercredi 9 toute la journée** à la Médiathèque d'Aubusson,

**vendredi 11 le matin** à la Médiathèque de Felletin

**samedi 12 de 14h à 18h** à la BMGG de Guéret.

Amnesty international Creuse et Solidarité laïque 23 font appel depuis six ans à des artistes creusois afin qu'ils s'engagent pour la défense des droits humains ; cette année nous leur avons proposé la défense des droits des femmes. Plus d'une trentaine ont répondu.

L'exposition devait être à Aubusson salle de la Bourse du travail du 21 au 28 novembre.

### Au fabuleux destin café-spectacle à la p'tite semaine

6, rue Cerclier, à Aubusson



*L'équipe du Fabuleux avait réussi à mettre sur pieds un programme digne de ce nom pour novembre et décembre, et, allez savoir pourquoi, tout tombe à l'eau !  
Cependant, les jeudis, le Fabuleux destin est ouvert à 19 heures : à défaut de fonctionnement normal du bar on peut y acheter du pain.*

## CREUSE-CITRON a changé d'adresse postale : BP 21, 23200 Aubusson

### Où trouver Creuse-Citron ?

**Aubusson** : Librairie *La Licorne*

*Au Fabuleux Destin* café-spectacle

Épicerie bio *Ethiquête*

*Presse d'Aubusson*, 31, Grande-Rue

Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*

Brasserie *La Capsule* rue Jules Sandeau

**Auzance** : Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

**Bénévent l'Abbaye** : Bar *Le Père tranquille*

**Bourganeuf** : *Maison de la presse*

**Boussac bourg** : *Ferme de Chauveix*

*Théâtre d'Or*, Les Martinats

**Bussière-Dunoise** : Bar-coiffeur *Pignaut*

**Chambon-sur-Voueize** : *Le Bistrot d'autrefois*

**Dun-le-Palestel** : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots

**Évaux-les-bains** : Bar-tabac *Le Rallye*

*Cinéma Alpha*

**Eymoutiers** : Librairie *Passe-Temps*

Ressourcerie *Le Monde allant vers*

*Café des enfants*

**Felletin** : Bar-tabac *Le Troubadour*

Ressourcerie *Court-circuit*

Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

**Guéret** :

*Coop des champs*, rue de Lavlatte

*Bar de la Poste*, rue Martinet

Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France

Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat

**Jarnages** : *L'Alzire*, café hôtel restaurant

**Lavaveix-les-Mines** : *Les Ateliers de la mine*

**Limoges** : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte

*CIRA*, 64, rue de la Révolution

**Montluçon** :

Librairie *Le Talon d'Achille*, 8, pl. Notre-Dame

Librairie *La Gozette*, 4, rue Porte des forges

**Pontaurmur** : Épicerie bio *La Gentiane*

**Royère-de-Vassivière** : Bar *L'Atelier*

Tabac - Presse - Loisirs

**St-Junien-les-Combes** : Lieu associatif *Comme*

*une fleur sur la soupe*

**St-Sulpice-le-Guérotois** : *Le Caméléon* café,

Claverolles

**La Souterraine** : *Le Panier du coin*

**Sur le plateau et les marchés** : Épicerie itinérante

*Le Temps des cerises*

et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

Courrier postal : Creuse-Citron

BP 21 23200 Abusson

Courriel : [creuse-citron@legtux.org](mailto:creuse-citron@legtux.org)

Impression : Espace Copie Plan, Guéret



### Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.